



Numéro 61 | Juin 2023

Cahiers du bureau Pro Monialibus

Rome, Curie Générale OFM

Communion **et** Communication



cTc comunione e comunicazione

Quaderni dell'Ufficio Pro Monialibus
Bollettino di collegamento fra i monasteri francescani in comunione
con l'OFM attraverso l'Ufficio Pro Monialibus

Sede dell'Ufficio Pro Monialibus

Curia Generale OFM, Via Santa Maria Mediatrice, 25 - 00165
ROMA
tel: +39 06 684919
fax: +39 06 68491294
e-mail: moniales@ofm.org

Sede della Segreteria di Redazione:

Monastero Santa Chiara
Via San Niccolò, 5 - 52044 CORTONA (AR) - Italia
tel: +39 0575 630360 / +39 0575 630388
e-mail: cortona@sorelleclarisse.org

REDAZIONE

Fr Fábio Cesar Gomes, ofm
Ufficio Pro Monialibus, Roma

Monastero Santa Chiara, Cortona

Hanno collaborato:

Brasile: Monastero Dourados
Francia: Monastero Cormontreuil
Gabon: Monastero Libreville
Germania: Monastero Munster
Inghilterra: Monastero Arundel
Monastero Hollington
Irlanda: Monastero Galway
Italia: Mon. Assisi S. Colette
Monastero Bressanone
Mon. Città della Pieve
Monastero Lecce

Monastero Novaglie
Spagna: Monastero Allariz
USA: Federazione Clarisse di
Maria Immacolata;
Altri: Fr Paolo Canali, ofm e
Editrice Biblioteca
Francescana (Milano, Italia)
Fr Marco Guida, ofm (Roma,
Italia)
Fr Russel Murray, ofm (USA)
Mary Stronach, ofs (USA)

Indice

Présentation	4
BUREAU PRO MONIALIBUS	7
Lettre du Délégué général	7
<i>Fr Fábio Cesar Gomes, ofm - Rome, Italie</i>	
AUDITE POVERELLE	11
Découverte de l'Hymne Audite Poverelle	11
<i>Les sœurs du Monastère de Novaglie, Italie</i>	
...En souvenir	17
<i>Sr Maria Flavia Cavazzana, osc - Novaglie, Italie</i>	
L'exhortation « Audite, poverelle dal Signore vocate »... ..	20
<i>Fr Carlo Paolazzi, ofm</i>	
Fr Carlo Paolazzi: une brève présentation	43
<i>Fr Marco Guida, ofm - Rome, Italie</i>	
NOUS AVONS REÇU	47
Fratelli tutti... Sorelle tutte! (Tous frères... Toutes sœurs !) (suite du numéro 60)	47
<i>Sr Marie de Jésus Lorent, osc - Libreville, Gabon</i>	
60 ans de <i>Forma sororum</i>	59
<i>Les sœurs de la rédaction de Forma sororum</i>	
NOUVELLES DU BUREAU PRO MONIALIBUS	61
Fédération des clarisses Marie Immaculée (USA)	61



Présentation

Avec *Communion et Communication* n° 61, nous commençons le parcours d'approfondissement des *Paroles d'exhortation* adressées par François à Claire et à ses sœurs "*Audite, poverelle*", nous fêterons en 2025 les 800 ans de sa composition.

Comme nous l'avons écrit en conclusion du cTc 60, « nous avons pensé à consacrer un large espace à l'*Audite poverelle* dans les prochains numéros de notre Bulletin de liaison », en réservant le premier à une introduction à la lecture et aux témoignages concernant la découverte du texte par les sœurs du Monastère de S. Fidenzio Novaglie, gardiennes du manuscrit, qui ont vécu « en direct » les phases de sa « découverte ». Leurs paroles nous mettent en contact avec les différentes émotions qui accompagnèrent ce moment.

Un ample espace est consacré au commentaire des *Paroles d'exhortation* par fr Carlo Paolazzi ofm, publié par les Editions Bibliotheca Franciscana dans le petit volume au titre « Francesco per Chiara » (Milan, 1993). Le texte, d'une valeur particulière, a été divisé en deux parties, dont la seconde sera publiée dans le prochain numéro.

Le commentaire de Paolazzi est suivi d'une fiche rédigée pour nous par fr Marco Guida ofm, ayant porté ce texte à notre connaissance, il nous aide à nous familiariser avec l'Auteur. Nous le remercions de tout cœur !

Notre remerciement va aussi à fr Paolo Canali ofm et aux EBF qui nous ont permis de publier le texte de fr Carlo Paolazzi en ces pages.



Ensuite, vous trouverez la dernière partie de la réflexion que sr Marie de Jésus du Monastère de Libreville, Gabon, a proposé en relisant au féminin l'encyclique *Fratelli tutti*.

Enfin, nous faisons mémoire des 60 ans de la revue *Forma sororum*, publiée actuellement par le monastère de Città della Pieve (Perugia, Italia) : on revoit rapidement les étapes essentielles qui en ont marqués la naissance et le développement.

Auparavant, fr Fábio Gomes ofm, Délégué général Pro Monialibus, nous conduit à accueillir le mouvement de l'Esprit Saint nous parlant à travers les *Paroles d'exhortation* de François d'Assise. Tenons compte de ses paroles en ce « temps ordinaire » où nous sommes invités à être témoins vivants du Ressuscité.

Ne fermez pas le bulletin avant d'avoir lu aussi la dernière page, où nous vous invitons à nous envoyer communication des Assemblées fédérales qui se seraient déroulées au cours du semestre passé, pour pouvoir les transmettre aux *Acta Ordinis*. Merci pour la collaboration !

Et rappelez-vous que le prochain cTc 62 rassemblera les témoignages et/ou de brèves réflexions sur les premiers versets des *Paroles d'exhortation* : « Ecoutez, petites pauvres par le Seigneur appelées, qui êtes rassemblées de beaucoup de parties et provinces ». Il s'agit donc de la vocation, et en particulier du fait de nous trouver à vivre ensemble en provenant de lieux même très différents, ce qui pose des défis évangéliques importants... Merci d'avance à toutes les sœurs qui voudront envoyer un écrit avant fin août 2023 pour le partager sur les pages de cTc 62 !

Bonne lecture !

Les sœurs de la rédaction



P.S. Nous terminions d'écrire cette Présentation, quand nous avons reçu la nouvelle de la mort de fr Dario Pili ofm (2 juin 2023), Délégué général *Pro Monialibus* de 1985 à 1991.

Il inaugura la série des Bulletins *Communion et Communication*, où il désirait voir la participation active des sœurs pour favoriser la connaissance, les relations, les échanges et confrontations entre toutes et du monde entier. Notre gratitude ne sera jamais assez suffisante pour ce frère passionné, créatif, solidement enraciné dans le charisme franciscain, homme d'Évangile.



Fr Dario Pili ofm, Délégué général *Pro Monialibus* de 1985 à 1991

Bureau Pro Monialibus

Lettre du Délégué general

Chères sœurs et Chers frères,
que le Seigneur vous donne Sa paix !

Comme convenu dans le cTc 60, à partir de ce numéro jusqu'en 2025, les thèmes fondamentaux de notre revue seront inspirés de strophes des paroles avec mélodie que François a composées « *pour la plus grande consolation des pauvres dames du monastère Saint Damien, d'autant qu'il savait qu'elles étaient très affectées par sa maladie* » (CompAss 85, 1).

Je vous propose donc une réflexion inspirée par les deux premières paroles par lesquelles le texte est généralement connu et appelé, voici la première :

Écoutez !

Il s'agit d'un verbe très important pour la tradition judéo-chrétienne, pour laquelle la Parole de Dieu proclamée a une importance centrale. Il suffit de penser, par exemple, au Livre des Proverbes dans lequel l'auteur, comme un père sage, invite ses fils à écouter l'enseignement de sa sagesse de vie (cf. Prov 1, 8 ; 4, 1,10). Entre autre, c'est bien avec le verbe écouter, toujours conjugué à l'impératif, que commence cette très belle prière, précisément connue comme *Shemà Israël*, récitée par la tradition hébraïque deux fois par jour : « *Écoute, o Israël : le Seigneur est notre Dieu, le Seigneur est un* » (Dt 6,4). Et comment oublier le grand Patriarche Benoît qui commence sa Règle avec ce verbe : « *Écoute, ô mon fils, les préceptes du Maître et incline l'oreille de ton cœur* » (RegBen Prologue, 1).

Ainsi comme un maître de sagesse et un affectueux père, François invite ses filles et sœurs de Saint Damien à cultiver avant tout l'attitude d'écoute, indispensable pour



accueillir cette sagesse qu'il a atteinte et qu'il désire partager avec elles, à la fin de ses jours.

Ecoutez !

Nous pouvons déjà entrevoir, donc, que « l'Audite » dont parle François ne se réduit pas à un simple entendre le son des paroles, mais concerne une attitude d'ouverture et d'accueil capable de percevoir la profondeur de ce qui vient d'être dit, au-delà des paroles. C'est une attitude qui, selon l'Apôtre, représente la condition indispensable pour le commencement même de la foi chrétienne, puisque « *la foi naît de l'écoute* » (Rm 10,17) et, par conséquent, pour sa conservation et maturation.

A cause de cela, Pape François, dès l'ouverture du Synode sur la Synodalité, moment ecclésial où le Saint Esprit est le protagoniste par excellence¹, a insisté sur l'importance de l'attitude d'écoute de la part de nous tous, comme il l'a annoncé, par exemple, lors de la Messe d'ouverture du Synode par ces paroles : « *Faire synode est se mettre à la suite du Verbe fait homme : c'est suivre ses traces, en écoutant sa Parole en même temps que les paroles des autres. C'est découvrir avec stupeur que l'Esprit Saint souffle toujours d'une manière surprenante, pour suggérer des parcours et langages nouveaux. C'est un lent exercice, peut-être fatigant, pour apprendre à nous écouter mutuellement – évêques, prêtres, religieux et laïcs, tous, tous les baptisés- en évitant des réponses artificielles et superficielles, des réponses prêt-à-porter, non. L'Esprit Saint nous demande de nous mettre à l'écoute des demandes, des soucis, des espérances de chaque Eglise, de chaque peuple et nation. Et aussi en écoute du monde, des défis et des changements qu'il nous présente. N'insonorisons pas le cœur, ne nous aveuglons pas dans nos certitudes. Tant de fois, les certitudes nous ferment. Ecoutons-nous* »².

Ainsi, je crois que cette attitude d'écoute est fondamentale aussi pour l'Ordre de Sainte Claire qui, depuis le commencement du processus de révision des Constitutions Gé-



nérales, vit une profonde expérience synodale. De fait, au long de ce chemin, nous sommes en permanence tous invités à nous écouter avec générosité et patience, pour que nous puissions encore mieux entendre, ensemble, ce que le Seigneur est en train de dire à l'Ordre aujourd'hui.

Mais le titre du poème de François ne finit pas avec le verbe écouter. A son côté, le *Petit Pauvre* place les premières destinataires de son invitation, c'est-à-dire Claire et ses Sœurs de Saint Damien, qu'il appelle justement :

Petites Pauvres !

Je crois que cette appellation a beaucoup plu à Claire, parce que c'est justement comme « *Pauvre Petite Mère* » qu'elle se définit dans une des Lettres qu'elle a écrite à sa grande disciple, Agnès de Prague (cf. 4ECL 33), s'identifiant ainsi à Marie, « *Mère Petite Pauvre* » qui « *coucha le nouveau-né dans l'étroite crèche* » le Christ pauvre (cf. LClA IX,7 en italien ; LLCl IX, 13 en français, édition du Centenaire).

Pourtant, ce diminutif affectueux, « *Petites Pauvres* », plus qu'une manière affectueuse de François s'adressant à Claire et à toutes les Sœurs, contient ce en quoi, pour lui se définissant aussi *Petit Pauvre*, consistait l'essentiel de l'identité des « *Pauvres Dames de Saint Damien* », c'est-à-dire : « *observer le saint Evangile de notre Seigneur Jésus Christ, vivant dans l'obéissance, sans rien en propre et en chasteté* »(RCla 1,2), « *suivant la pauvreté et l'humilité de son Fils bien-aimé et de la glorieuse Vierge, sa Mère* » (TestCl 46).

De fait, « *Petites Pauvres* » « *est une expression capable de synthétiser admirablement un style de vie, une manière de rester devant Dieu et dans l'Eglise* »³. En outre, à mon avis, c'est une expression qui peut être bien comprise et mise en étroite relation avec le verbe écouter, comme François l'a fait, établissant ainsi un cercle vertueux entre l'écouter et l'être pauvre, entre la pauvreté et l'écoute :

Ecoutez, Petites Pauvres !

En fait, nous pouvons dire que les Sœurs de Saint Da-



mien sont vraiment *Petites Pauvres* parce qu'elles inclinent constamment l'ouïe de leur cœur pour obéir à la voix du Fils de Dieu (cf. Lettre à tout l'Ordre 5-6). D'autre part, plus elles sont *Petites Pauvres*, ne s'appropriant rien, même pas elles-mêmes, plus elles deviennent capables d'écouter et discerner la voix de la volonté de Dieu en toute circonstance.

La même chose vaut certainement aussi pour nous aujourd'hui, parce que si, d'un côté nous écoutons plus profondément le Seigneur, plus nous devenons vraiment pauvres parce que purifiés de toute forme d'égoïsme et d'autoréférentialité ; de l'autre, plus nous devenons évangéliquement pauvres, nous pourrions plus profondément percevoir et accueillir la présence du Royaume de Dieu en nous et au milieu de nous.

Ecoutez, Petites Pauvres !

Que le processus synodale où toute l'Eglise est impliquée et, en elle, l'Ordre de Sainte Claire, aide tout le monde, avec un cœur de pauvres à nous écouter vraiment les uns les autres et ensemble l'Esprit Saint afin que, dociles à Sa voix, nous puissions comprendre et incarner, toujours plus dans l'aujourd'hui de notre histoire, l'essentiel de notre identité franciscaine et clarienne qui sera toujours celle de « *Petites Pauvres* » et de « *Petits Pauvres* », c'est-à-dire de femmes et d'hommes pour qui le Seigneur Dieu est « tout, notre richesse en suffisance » (Louanges au Très Haut 5).

Une embrassade fraternelle !

Fr Fábio Cesar Gomes, ofm
Délégué général Pro Monialibus

¹ Cf. Discours du Saint Père, Moment de réflexion pour le début du parcours synodal, 09 octobre 2021 : <https://www.vatican.va/content/francesco/it/speeches/2021/october/documents/20211009-apertura-camminosinodale.html>

² Homélie du Saint Père François, 10 octobre 2021 : <https://www.vatican.va/content/francesco/it/Homilies/2021/documents/20211010-omelia-sinodalescovi.html>

³ Fonti Clariene, a cura di Giovanni Boccali, Ed. Porziuncula, 2013, p. 1014.

Audite Poverelle

Découverte de l'Hymne Audite Poverelle

C'était le 11 septembre 1976, quand sr Chiara Augusta Lainati demandait explicitement par écrit à notre Mère Abbesse, sr Antonietta Savoia, de pouvoir consulter les manuscrits mentionnés dans le texte des CCGG de l'Ordre de Sainte Claire de 1941 (*cf. Règles et Constitutions générales des moniales de l'Ordre de Sainte Claire, Curie Générale des Frères Mineurs, pages XXII et XXIII*). Elle demandait aussi la grande faveur de pouvoir les confier à p. Giovanni Boccali afin qu'il puisse les étudier. Elle présentait le père comme « un frère mineur, spécialiste d'Ecriture Sainte très bon et très connu », à cette époque « maître des novices à Saint Damien pour toute l'Italie et en contact avec les Frères de Vicenza pour des publications de spiritualité franciscaine.

Sr Chiara Augusta les demandait « en prêt et pour peu de temps, assurant qu'ils seraient très bien gardés, en mains sûres ». Elle-même affirmait « avoir un religieux respect » pour de tels textes, parce qu'elle savait quelle valeur ont des manuscrits : sa « profession », avant d'entrer au Monastère, était en fait de lire des manuscrits » (lettre à la Mère du 11 septembre 1976).

Le 5 octobre suivant, p. Boccali arrivait à notre Monastère pour concrétiser la requête de notre Sœur. Mère M. Antonietta, après la présentation et quelques éclaircissements, confia deux manuscrits, un de 1300 en parchemin et un de 1500 en papier. Ceux-ci étaient soigneusement gardés, avec d'autres documents et parchemins précieux, dans les archives du Monastère. P. Boccali nous assura de la garde attentionnée des manuscrits avec l'engagement de les reporter en personne rapidement. En fait, les manuscrits restèrent



à Assise, dans les mains du père, pendant plus d'un an !

En souvenir de cet événement tellement singulier et inattendu, nous rapportons ce qu'a écrit p. Boccali lui-même dans le premier article officiel en commentaire de l'Hymne *Audite Poverelle*, paru sur le n. 2 de *Forma sororum* de 1977 :

« Le présent article est le fruit de diverses circonstances. Au printemps de 1976, M. Chiara Letizia Marvaldi (du Monastère de sainte Claire d'Assise), présidente des Clarisses de la Fédération d'Ombrie, me signala des paroles d'exhortation de saint François aux dames pauvres, citées par P. Leonardo M. Bello d'après des manuscrits de Vérone, dans l'introduction au petit volume *Règles et Constitutions Générales de l'Ordre de sainte Claire*, Rome 1941, page XXIII. Pour dire la vérité je ne les connaissais pas, ni ai prêté beaucoup d'attention, même si j'étais en train de préparer pour l'imprimerie les écrits de saint François et de sainte Claire. De même, en lisant la compilation d'Assise ou légende de Pérouse (n.85-45), je ne m'aperçus pas de leur ressemblance avec les paroles de l'ancienne *Légende*. Seulement en août 1976, la Maîtresse et les novices du Protomonastère de sainte Claire à Assise, me firent remarquer une telle ressemblance. Le 5 octobre suivant, j'allai à Novaglie près de Vérone, au Monastère des clarisses Mater Ecclesiae, pour voir les manuscrits indiqués par les CCGG de 1941. Même par la bienveillante concession de sr M. Antonietta Savoia, abbesse de ce Monastère, je pus les emporter, de façon à pouvoir les étudier plus à mon aise. L'intérêt a grandi parce que, entre temps, on travaillait au volume *Le Fonti Francescane* (les Sources Franciscaines) dirigées par p. Feliciano Olgiati de Milan, où m'a été attribuée la partie des Indices généraux ».

L'intérêt suscité après la publication du commentaire de p. Boccali et l'insertion dans le volume des *Fonti Francescane*, (même si seulement dans l'introduction aux *Fonti Clariane*=Sources de Ste Claire) nous impliqua tout de suite, en fait, il y eut d'autres requêtes de spécialistes de pouvoir voir et étudier les manuscrits. Toutefois, mises en garde par des



personnes compétentes, nous n'avons plus « prêté » les documents. Les années suivantes, on les consulta sur place et il y eût d'autres publications du commentaire de « *l'Hymne* ». Il y en eu aussi qui mirent en musique le texte, parmi lesquels p. Terenzio Zardini ofm du couvent de Saint Bernardin de Vérone. Mais les partitions proposées n'eurent pas beaucoup de succès. Actuellement nous utilisons le texte (non pas les paroles originales) et musique de G. Tromba (cf. *Note di Luce, canti a Chiara D'Assisi, Albano Laziale, RM*).

Ensuite une de nos sœurs très habile en peinture, dans les années 80, exécuta les deux miniatures contenues dans le manuscrit : la première, saint François debout donnant le livre de la Règle à sainte Claire à genoux et l'autre, saint François debout avec la main droite levée, placé à côté des paroles de *l'Hymne*. Ces deux peintures, aux dimensions de cm 100 x 67 sont visibles dans la pièce de notre Chapitre-chapelle. Nous avons pu reproduire les mêmes miniatures imprimées, avec le texte de *l'Hymne*, à l'occasion de différentes fêtes communautaires. Nous avons aussi un registre où nous recueillons les signatures de visiteurs « illustres » qui, lors de rencontres ou fêtes particulières, ont la possibilité de voir le manuscrit. Jusqu'aujourd'hui il manque la signature d'un Pontife, mais il y a le temps pour que cela vienne...

Reflets de la redécouverte

La requête de consultation, qui nous a été faite en ce lointain 1976, nous a surprises et réjouies en même temps, mais, en même temps, elle n'a pas suscité un tel intérêt au point de focaliser notre attention communautaire. Tout cela peut-être à cause de motivations historiques liées à l'histoire des deux Monastères de Vérone : S. Maria delle Vergini in Campo Marzio, érigé en 1226 et Santa Chiara in San Giovanni in Valle, érigé en 1424. Tous deux disparurent avec la suppression napoléonienne et, malgré les tentatives, les sœurs ne réussirent pas à rouvrir leurs cloîtres si aimés. La dernière abbesse de S. Maria delle Vergini, sr Rosa Margherita Pizzini, ensemble avec 19 sœurs, dût quitter le



Monastère en 1810. Au lieu de retourner en famille, où elle aurait été accueillie avec amour, elle se retira dans une habitation non loin du Monastère pour soutenir les autres sœurs et chercher à soustraire les objets aux larcins des soldats français. C'est à sa sollicitude que nous devons le sauvetage des choses plus précieuses. Avant la dispersion, comme le note un biographe, elle pourvut à mettre en sécurité une partie des objets liturgiques et des choses précieuses du Monastère, les remettant à des prêtres de confiance et à sa famille, en attendant de nouveaux événements. Rosa Pizzini était née à Ala du Trento le 21 mars 1742. Elle termina sa vie terrestre le 1^{er} décembre 1820 et fut inhumée dans le cimetière adjacent au couvent de saint Bernardin à Vérone.

Le second Monastère, intitulé Santa Chiara, est lié à la réforme et à saint Bernardin de Sienne. Celui-ci aussi fut florissant jusqu'à la suppression. Quatre des sœurs expulsées réussirent à occuper une petite partie du Monastère, en vivant ensemble jusqu'à la fin de leurs jours. La dernière mourut en 1857.

Mais « *comme l'eau des ruisseaux disparaît entre les rochers pour réapparaître dans la vallée et recommencer à vivre* », il en fut ainsi de nos Monastères. De fait, le 19 octobre 1845, sr M. Cherubina Cavalieri avec 47 sœurs, après diverses péripéties, réussit non seulement à ouvrir à nouveau l'ancien Monastère de Santa Maria delle Vergini, mais aussi à professer la Règle de sainte Claire du pape Urbain IV devant l'Evêque Aurelio Mutti. Nous pouvons dire que ce groupe si nombreux de jeunes femmes était sorti de rien.

Déjà depuis les premières décennies des années 800, la dame Anna Brunetti avait rassemblé dans sa maison, dans un but éducatif, des jeunes enclines à la prière et à la vie religieuse. Quand Anna vint à manquer, sa jeune belle-sœur Teresa Cavalieri, qui sera par la suite sr M. Cherubina, lui succéda dans la tâche éducative. Au jour de la réouverture solennelle, elle reçut de l'Evêque le voile noir qui avait appartenu à Mère Abbessse Rosa Margherita Pizzini. Ce fait



étonne beaucoup parce que Mère Pizzini était décédée en 1820 et l'acquisition du Monastère date de 1835 : il était déjà alors « réduit à un état d'abandon désolant ». Tandis que les chroniques attribuent à Mère Pizzini le sauvetage d'une partie des vases et objets sacrés, on ne fait pas mention des livres et encore moins des manuscrits et parchemins, bien qu'on désigne un bibliothécaire travaillant pour la bibliothèque monastique. Même nos archives ne possèdent pas d'informations à cet égard.

Pour cette raison, cela apparaît un vrai miracle ! Sûrement, les manuscrits contenant l'*Hymne* ont été donnés en garde à quelqu'un qui en a eu soin et s'est empressé de les confier à qui ils revenaient, au moment opportun. Les chroniques ne nous font pas connaître les personnes directement impliquées, sinon un certain Monsieur « conseiller » Giuseppe Buffoni (cf. S. M. Arrighi in « *Cenno storico di Santa Maria delle Vergini* » 1851, p. 70).

Dans les années 1899 et 1900, la communauté de S. Maria delle Vergini déménagea au Monastère de Santa Chiara où, en 1860, selon le désir de l'Evêque, 12 sœurs s'y étaient transférées, commençant l'Adoration perpétuelle. Des prêtres diocésains et autres religieux se sont occupés de la formation spirituelle et religieuse des sœurs.

Bien que, ayant choisi la spiritualité franciscaine et ayant professé la Règle de sainte Claire, on n'enregistre la présence de Frères Mineurs Observants seulement par intervalles ou temporairement. L'engagement de l'adoration eucharistique perpétuelle a particulièrement marqué le visage de la Communauté, laissant dans l'ombre l'aspect charismatique de l'Ordre.

Cependant, au chapitre du 5 mai 1942, durant l'abbatit de Mère M. Giuseppina Chiantore, à la suite de la lettre envoyée par le Ministre Général, fr Leonardo M. Bello, unanimement la Communauté s'exprime en faveur du passage à la première Règle de Sainte Claire. Cette même année, le 16 septembre, le Ministre Général visite les sœurs, se réjouissant avec elle pour le pas accompli. Le rescrit de la



Congrégation pour les Religieux ne sera pourtant délivré par l'Evêque que le 30 août 1944.

Cependant, on doit attendre les années après-Concile – à la suite du transfert des Sœurs de la ville à Novaglie, sur la colline San Fidenzio – pour avoir une présence régulière des franciscains pour la formation liturgique, charismatique, théologique et spirituelle.

Quant à ce qui concerne l'*Hymne*, elle aussi a dû attendre un bon temps avant que nous lui prêtions attention. Dans les années 2006 -2007, nous nous trouvions en un intense travail pour élaborer un projet de vie communautaire et, pour ce résultat, nous avons pris comme guide l'*Audite poverelle*, particulièrement les paroles d'ouverture, colonnes portantes de la vie spirituelle :

Audite – ascolto (écoute)

Poverelle – kenosi (Petites pauvres – kénose)

Un travail qui nous a portés à nous désaltérer aux fontaines de la source pour toute forme de suite du Christ.

Au chapitre d'élection de 2021, la nouvelle Mère Abbessse, commençant à mettre en acte le programme du chapitre, nous a mis sous les yeux – d'une manière visible aussi - le miroir de l'*Hymne* pour que, nous regardant en elle, le visage de notre mère sainte Claire puisse apparaître plus net, selon l'exhortation de notre père saint François.

Justement, à cette époque, un jeune frère, fr Christian Vallarsa ofm, nous a fait part de son épreuve écrite pour le titre de bachelier intitulée : « L'accompagnement spirituel de saint François dans la lettre à frère Léon et dans « Audite poverelle » à l'Institut de Théologie saint Zeno.

A plus de huit siècles de sa mort, Saint François est plus que jamais vivant et fécond, continuant de nourrir la vie des frères et des sœurs par ses paroles « odoriférantes », tissées de l'Evangile et de lymphe qui ne manquera jamais, puisqu'elles puisent à la vie divine.

Les sœurs du Monastère de Novaglie, Italie



En souvenir...

Ce fut fortuitement que, la matinée du 5 octobre 1976, je fus présente lors de la rencontre de p. Giovanni Boccali avec notre Mère Abbessse sr M. Antonietta Savoia.

P. Boccali venait d'Assise pour prendre deux précieux manuscrits qui étaient en notre possession, grâce au signalement fait par les novices du Protomonastère, attirées par la citation faite par le Ministre Général d'alors, fr Leonardo M. Bello, dans l'édition de nos CCGG de 1941.

Presque 50 ans après, je me trouve chanceuse d'avoir été témoin de cet événement. On était dans une année centenaire (750 ans) de la mort de notre Père saint François, avec de nombreuses initiatives. Une sœur de notre communauté était Présidente de la Fédération Veneto-Emilia Romagna. Il m'arrivait souvent de collaborer avec elle pour écrire et envoyer des articles et lettres pour la circonstance.

Avec presque impatience, on attendait la publication en un seul volume des *Fonti Francescane* (les Sources Franciscaines). Je me rappelle que, souvent pour des citations sur saint François, je devais chercher ce que je désirais dans des textes différents, et ce n'était pas si facile. Je ne trouvais pas toujours... Quand j'eus entre les mains le gros volume des *Fonti* (même si, dans la première édition, elles étaient en deux volumes), il me semblait rêver ! Un volume tout pour moi, à lire, consulter et aimer pour mieux connaître saint François et notre mère sainte Claire.

Saint François, un Saint qui me laissait si perplexe quand, enfant, dans les textes scolaires je voyais sa figure occupée à parler au loup et aux oiseaux. En général, trois jours après le début de l'année scolaire (rigoureusement fixé au premier octobre), on restait à la maison pour sa fête – le 4 octobre – et immanquable-



ment il y avait une poésie sur lui à apprendre par cœur.

Comme mon regard et mon attention devaient changer, seulement peu d'années après, quand je commençai à le connaître vraiment et que petit à petit il se révéla à moi comme un vrai père, un père qui dévoile le sens de la vie, soutenant sur le chemin parfois rude et nébuleux. Un père qui secoue et aide à franchir les obstacles, redonnant confiance en soi et dans les autres, même quand même tu aurais toutes les motivations pour ne pas y croire.

Une paternité, la sienne, acquise après sa remise à ce Père des cieux qui lui avait révélé ses secrets, comme justement une antienne de sa Liturgie le fait méditer : *Dieu m'a fait oublier toute la maison de mon père et m'a rendu fécond au pays de mon affliction* (1^{ère} antienne de l'Office des lectures).

Et quelle fut ma joie en voyant retranscrit, dans l'introduction des *Fonti Clariane*, le texte de notre Hymne *Audite poverelle !* Bien que à l'état d'étude, on le retenait comme un écrit authentique de saint François, parce que les versets rythmés correspondaient exactement au contenu décrit dans le *Specchio di perfezione* (Miroir de perfection) au n° 90 et dans la *Leggenda perugina* (Compilation d'Assise) au n° 45. Ce fut et c'est une grande joie parce qu'il s'agit d'un exemplaire unique au monde (il l'est jusqu'aujourd'hui). Joie et grand don pour toutes les Sœurs de tout l'Ordre et pour la famille franciscaine entière.

Entre tant de Monastères et de Sœurs, nous étions les gardiennes heureuses, sans aucun mérite.

Encore aujourd'hui, surprend le fait que les manuscrits aient été sauvés des eaux des suppressions, ressortant de la tempête napoléonienne qui dévasta et occupa nos deux anciens monastères. Tous les deux devinrent de fait, en partie caserne et hôpital militaire, l'autre partie affectée comme usine de salpêtre et dépôt de grains.

En ce qui concerne l'influence sur la vie de la Communauté, elle ne fut pas immédiate ni escomptée, comme il apparaît dans l'autre article.



Cela n'enlève pas que l'*Audite* soit de toute façon une perle qui respandit par elle-même et influence la vie et les choix des sœurs. Personnellement, quelques adjectifs typiques utilisés par François m'ont toujours frappée, ils rappellent le *Cantico delle Creature* et d'autres de ses écrits. Les adjectifs utilisés par François ne peuvent être confondus : par rapport à Dieu, il utilise toujours des superlatifs absolus qui ne semblent jamais être suffisants (très haut, très saint, tout-puissant). Par rapport à lui-même, il utilise des termes également absolus, mais en petitesse (très vil vermine et ton inutile serviteur), mais aussi de tendresse et de compassion avec des adjectifs diminutifs ou avec une nuance affectueuse, par exemple « François tout petit » ou « donne à moi, ta petite brebis ». En s'adressant aux Sœurs, tout en les appelant « mes dames » et « pauvres dames », presque à la fin de sa vie, il utilise l'adjectif affectueux « petites pauvres ».

Dans les moments âpres, durs - personnel ou d'autrui- qu'on peut vivre, François est modèle et exemple de douceur, d'accueil, de tendresse, attitudes qui aident à reprendre souffle, à briser les chaînes qui nous lient.

Le testament spirituel que François a écrit pour nous résume en peu de vers (même la poésie, le chant et la musique sont un plus !) un programme de vie. Mais même une longue vie n'est pas suffisante pour en épuiser la profondeur.

Après tant d'années, je me laisse encore porter, comme sur une aile puissante par cet *Audite Poverelle* qui me permet et nous permet de vivre et mourir dans la vérité de l'Évangile, dans l'abandon à la Providence et accueillant tantôt la maladie et tantôt la fatigue, pain quotidien de l'existence humaine, mais avec la certitude de la couronne qui nous attend.

Et qu'il en soit ainsi par les mérites de Marie, Mère de Dieu « petite pauvre », de saint François, de sainte Claire et de tous les Saints et Saintes de Dieu !

Sr Maria Flavia Cavazzana, osc - Novaglie, Italie



L'exhortation « Audite, poverelle dal Signore vocate »

(“Ecoutez, Pauvrettes appelées par le Seigneur”)

Fr Carlo Paolazzi, ofm

Qui entre dans la petite église de Saint Damien, située parmi les oliviers sur le flanc sud-oriental de la cité d'Assise, se sent soudainement projeté dans le passé, loin de la foule et des magnificences artistiques d'autres lieux assisiates, et entre les parois noircies, se recherchant vers la hauteur, entend à nouveau l'écho mystérieux d'une voix antique et toujours nouvelle, celle qui a parlé au cœur de François aux jours cruciaux de sa conversion, celle qui a exhorté Claire et les premières sœurs durant le temps complet de leur chemin de contemplation au sein des mystères du Royaume.

Ils sont nombreux les fils qui relient à Saint Damien l'expérience religieuse de François d'Assise et du mouvement évangélique né avec lui et, en les dévidant on va toujours à la rencontre d'une quelconque surprise. De fait, en parcourant à nouveau les récits des biographies nous découvrons que, par un singulier mouvement opposé de la grâce, Saint Damien a été le premier refuge de François nouveau converti, le définitif et ultime abord de Claire et ses « pauvres dames ». Donc la Légende des trois compagnons raconte que François, après la rencontre avec les lépreux et les paroles du crucifié, se confia au pauvre prêtre de Saint Damien et voulut lui faire accepter une grosse somme d'argent, « s'efforçant de donner foi à ses paroles et suppliant le prêtre de le laisser demeurer avec lui. Finalement, celui-ci céda à sa seconde demande, mais, par crainte des parents du jeune, n'accepta pas l'argent »¹. La persécution subie de



la part de Pietro Bernardone, ayant eu son sommet lors du procès devant l'évêque Guido, éloigna temporairement François, mais qui retournera à son premier refuge avec la résolution de restaurer la petite église en ruine : et de là, « rentrant dans la cité, élevant de son esprit enivré des louanges au Seigneur, il commença à parcourir places et rues. Une fois les louanges finies, il se mettait à acquérir les pierres nécessaires à la réparation de l'église ». Il disait : « qui me donne une pierre, aura une récompense ; qui m'en donne deux, deux récompenses ; qui trois, pareillement trois récompenses ! »².

C'est à ce point, du double fil tressé de la conversion de François et de sa louange ininterrompue au Seigneur, se diffuse la surprenante histoire des « pauvres dames » de Saint Damien. Dans son Testament, Claire raconte que, après sa conversion et la sortie du monde, elle et ses premières compagnes « par la volonté du Seigneur et de notre très bienheureux père François, nous sommes allées demeurer à côté de l'église Saint Damien. Là, en peu de temps, le Seigneur par sa miséricorde et sa grâce, nous multiplia bien, afin que s'accomplisse ce que lui-même avait annoncé par la bouche de son saint »³. La prédiction de François, en confirmation de l'importance attribuée par Claire, est vraiment le premier fait rapporté dans son *Testament* : « De fait, quand le saint lui-même n'avait pas encore de frères ni de compagnons, presque aussitôt après sa conversion, tandis qu'il édifiait l'église Saint Damien où, totalement visité par la consolation divine, il fut poussé à abandonner en tout le siècle ; en raison d'une grande allégresse et illumination de l'Esprit Saint il prophétisa de nous ce que le Seigneur accomplit par la suite. Car, à cette époque, montant sur le mur de la dite église, il parlait à haute voix en langue française à quelques pauvres demeurant tout à côté de là : « Venez et aidez-moi à l'œuvre du monastère Saint Damien, car il y aura là des dames, dont la vie renommée et la sainte conduite glorifieront notre Père céleste dans sa sainte Eglise entière »⁴.



L'allusion à un mystérieux préavis prophétique se trouve aussi dans la « *Vita seconda* » de Celano où, à propos de Saint Damien, on note que « comme autrefois l'Esprit Saint l'avait prédit, l'Ordre des saintes vierges devait être institué là, qui devait être un jour transféré pour restaurer la maison céleste, comme appareil ajusté de pierres vivantes »⁵, et la confirmation de l'information laisse entendre que, dans la pensée de François, l'épisode concernant le séjour de Claire au monastère de Saint Paul des Abbesses et à S. Ange à Panzo fut peut-être plus complexe que ce qu'expliquent les raisons développées dans le passage précédent⁶. Après la brève parenthèse sur la prophétie de François, il est donc temps de reprendre la citation du *Testament* de Claire au point où elle est restée en attente : « Car, auparavant, nous étions restées en un autre lieu, quoique peu de temps. Ensuite, il écrivit une forme de vie pour nous et surtout pour que nous persévérions toujours dans la sainte pauvreté. Et durant sa vie, il ne se contenta pas de nous exhorter, par des discours et des exemples nombreux, à l'amour de la très sainte pauvreté et à son observance, mais il nous transmet plusieurs écrits (*plura scripta*) afin qu'après sa mort, nous ne nous en écartions d'aucune manière, comme le Fils de Dieu aussi, tant qu'il vécut dans le monde, ne voulut jamais s'écarter de cette même sainte pauvreté »⁷.

Outre par les séjours respectifs auprès de la petite église de la campagne d'Assise, par la reconstruction de l'édifice matériel de la part de François et par l'édification – d'abord annoncée et ensuite réalisée – de l'Eglise universelle, œuvre de Claire et des « pauvres dames », les deux initiateurs historiques du mouvement des pénitents évangéliques d'Assise sont aussi liés à Saint Damien par « différents écrits » desquels, jusqu'à il y a quelques années, nous ne connaissions seulement que les deux brèves exhortations intitulées *Forme de vie* et *Dernière volontés*, déjà citées au cours de la réflexion sur le « *féminin* » dans les écrits de François. Mais les recherches faites en vue du 750^e anniversaire de la mort de François (1976) ont fait définitivement



émerger de l'oubli séculaire un troisième écrit de François aux damianites, l'exhortation en langue vulgaire « *Ecoutez, pauvrettes appelées par le Seigneur* » à l'ultime découverte de celle-ci- qui n'a pas manqué de revers intéressants et même curieux - ont contribué à égale mesure les soins d'un frère mineur quelconque et l'œil attentif et amoureux des filles de sainte Claire⁸. Avant de passer à la lecture du texte, il ne sera pas du tout inutile de parcourir brièvement l'histoire de sa naissance.

Donc certaines vieilles sources biographiques (la *Légende de Pérouse* ou *Compilation d'Assise*, et le *Miroir de perfection*, les plus cités) racontent que, environ deux ans avant sa mort, ou plus précisément dans la période entre l'hiver et le printemps 1225, François passa presque deux mois près de Saint Damien, forcé au lit à cause de l'aggravation de ses maladies et surtout tourmenté par une atroce douleur aux yeux qui, le jour, l'empêchait de supporter la lumière naturelle du soleil et, la nuit, la clarté du feu : à cause de cela, dans la petite maison où il logeait avec les frères attachés au service de l'église et des « pauvres dames »⁹, avait été préparée une petite cellule de nattes, où les souris lui tenaient compagnie jour et nuit, quand il priait et quand il mangeait. C'est précisément en ce lieu, au lever du jour, après une nuit de souffrances atroces mais consolées par la promesse divine qu'elles seraient transformées en trésor inestimable de salut, François plein de joie et de reconnaissance composa le *Cantique de frère Soleil*¹⁰. Dans le but de notre discours, puiser dans la *Légende de Pérouse* (ou *Compilation d'Assise*) la description de l'heureux moment spirituel et psychologique vécu par François en ces jours de grâce peut résulter particulièrement éclairant, à cause d'une multiplication d'initiatives qui étonnent chez un homme si éprouvé par la souffrance physique : « En fait, son esprit se trouvait alors en si grande douceur et consolation, qu'il voulait envoyer chercher frère Pacifique, lequel avait été



surnommé dans le monde « roi des poètes » et fut un très courtois maître de chant, et lui donner quelques frères bons et spirituels, pour qu'ils aillent par le monde en prêchant et louant Dieu. Il voulait en effet et demandait que, d'abord, un de ceux expérimenté dans la prédication, prêche au peuple, et après la prédication, tous chantent ensemble les *Louanges du Seigneur* comme des jongleurs du Seigneur. Une fois les *Louanges* achevées, il voulait que le prédicateur dise au peuple : « Nous sommes les jongleurs du Seigneur et voici la rémunération que nous désirons de vous : que vous viviez en vrai pénitent ». Il ajoutait : « Que sont en fait les serviteurs de Dieu sinon, en quelque sorte, ses jongleurs, qui doivent émouvoir le cœur des hommes et les élever à l'allégresse spirituelle ? »¹¹.

Le récit de l'ancienne biographie, et plus avant dans le temps, le comportement même de François semblent s'inspirer des pensées magnanimes par lesquelles s'ouvre la *Deuxième lettre aux Corinthiens* de l'apôtre Paul : « Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus Christ, le Père plein de tendresse et le Dieu de qui vient tout réconfort. Dans toutes nos détresses il nous réconforte ; ainsi, nous pouvons réconforter tous ceux qui sont dans la détresse, grâce au réconfort que nous recevons nous-mêmes de Dieu » (1,2-3). La première occasion pour partager aux autres la plénitude de paix et de consolation intérieure, expérimentée au radieux matin du *Cantique*, se présenta à François quelques temps après, quand un violent désaccord opposa deux de ses amis, le podestat d'Assise et l'évêque Guido : et le saint, « ému de compassion envers eux, d'autant qu'aucun religieux ni séculier ne cherchait à rétablir paix et concorde entre eux », ajouta à sa louange le verset « Loué sois-tu, mon Seigneur, pour ceux qui pardonnent pour l'amour de toi » et envoya deux frères chanter la louange devant les parties adverses qui, repentis et émus, se réconcilièrent publiquement et « sans plus se souvenir



des insultes réciproques, revinrent à une sincère concorde après un si grave conflit »¹².

Mais l'homme évangélique, qui rêvait d'utiliser son *Cantique* comme invitation universelle à vivre « en vraie pénitence » et avait la joie d'en expérimenter l'efficacité bénédicte sur les autorités de la cité, ne pouvait pas oublier Claire et les autres « filles et servantes du Très haut Roi suprême » qui veillaient et priaient à côté de lui dans la petite cour terrestre de Saint Damien. De fait, poursuit le texte ancien que nous avons choisi comme guide, « Durant ces mêmes jours et dans le même lieu, après avoir composé les *Louanges du Seigneur* sur les créatures, François dicta aussi des paroles accompagnées d'un chant, pour la plus grande consolation des pauvres dames du monastère de Saint Damien, d'autant qu'il les savait très affectées par son infirmité. Et comme il ne pouvait pas les visiter et consoler en personne à cause de sa maladie, il voulut que ses compagnons portent et fassent entendre ce chant aux recluses »¹³. C'est le moment de laisser la parole à François :

Ecoutez, pauvrettes par le Seigneur appelées
qui de maintes régions et provinces êtes assemblées :
Vivez toujours en vérité,
pour mourir en obéissance.

Ne regardez pas à la vie du dehors,
car celle de l'esprit est meilleure.
Moi je vous prie, par grand amour,
d'avoir discrétion des aumônes que vous donne le Seigneur.

Celles qui sont accablées de maladies
et les autres qui par elles sont fatiguées,
toutes soutenez cela dans la paix,

car vous vendrez fort chère cette fatigue,
car chacune sera reine
au ciel couronnée par la Vierge Marie¹⁴.



Aussitôt, il apparaît à l'œil et à l'oreille qu'il s'agit d'une sorte de psaume constitué de versets de longueur inégale, répartis en quatre « laisses » ou strophes rimées (les deux premières avec des rimes parfaites) ou assonancées (les deux dernières) : en somme , pour le dire en termes techniques, « une prose rimée » (*rythmique*) en langue vulgaire, pour la forme en tout semblable à la prière *Très Haut et glorieux Dieu* prononcée par François devant le Crucifié et au *Cantique de frère Soleil*, avec lequel existent en outre des coïncidences évidentes de contenu. En alignant les informations rapportées par les anciennes biographies avec les données qui émergent du texte vulgaire récemment découvert, et en confrontant ce dernier avec les écrits déjà connus de François, les spécialistes, qui ont examiné avec plus d'attention la prose rimée de *Ecoutez, pauvrettes* sur la base des manuscrits de Novaglie , près de Vérone, qui nous les ont conservés (« Hec verba fecit beatus Franciscus in vulgari » : « Le bienheureux François composa ces paroles en langue vulgaire », atteste le manuscrit plus ancien), sont d'accord pour l'attribuer à François d'Assise¹⁵. L'unique exception importante est constituée par le linguiste Ignazio Baldelli, dont l'intervention au titre axiomatique *Sur l'apocryphe franciscain « Ecoutez, pauvrettes appelées par le Seigneur »*¹⁶ apparaît cependant appuyée sur des arguments assez faibles dans leur particulier et dans leur ensemble, et de toute façon elle fut évacuée par une intervention opposée de Aldo Menichetti, qui affronte le problème de l'authenticité avec une enquête rigoureuse et systématique, le résolvant d'une manière en tout probante et convaincante en faveur de François¹⁷.

Le fait est remarquable aussi pour l'histoire de la culture, non seulement parce qu'il enrichit le nombre des compositions en langue vulgaire qui font de François d'Assise le premier authentique poète-versificateur de la littérature italienne, mais parce qu'il confirme en outre que les trois textes poétiques en langue vulgaire laissés par le «jongleur



du Seigneur » - la *Prière au Crucifié*, le *Cantique*, et *Ecou-
tez, pauvrettes*- sont tous nés à l'ombre de saint Damien, là
où le vent de l'Esprit Saint qui renouvelait l'Eglise a rencon-
tré d'une manière féconde, et a ennobli les douces intona-
tions du langage maternel et citadin que Claire et François
avaient appris dès leur première enfance. Par ricochet, on
comprend la volonté passionnée de « communiquer » qui
caractérise ces textes, surtout les derniers, écrits en langue
parlée pour que la nouvelle du salut, qu'ils contiennent,
puisse atteindre tout le monde, les cultivés et les non culti-
vés, les lettrés et les illettrés.

Selon l'ancienne biographie, en fait, la mise en jeu dans
le chant pour les « pauvres dames » de Saint Damien est
très élevée : « Dans celui-ci François se proposait de faire
connaître aux sœurs son idéal, alors et pour toujours »¹⁸. En
ligne avec cette indication, quelque lecteur moderne n'a pas
hésité à définir « testament spirituel » les paroles d'exhorta-
tion de François¹⁹, mais d'autres comme p. Giovanni Bocca-
li, qui le premier a eu en main et étudié méritoirement ce
texte, y voit plutôt « une exhortation et non pas un testa-
ment de François », ajoutant que « ce n'est pas un discours
organique, mais peut-être une répétition synthétique des
enseignements donnés précédemment »²⁰.

Et pourtant, en lisant attentivement, les paroles de Fran-
çois laissent entrevoir les grandes pensées qui animent aus-
si le testament spirituel pour ses frères : l'histoire de la vo-
cation (vv. 1-4), l'obéissance à l'Esprit Saint et la joyeuse
pauvreté (vv. 5- 8), l'amour mutuel (vv. 9- 14)²¹. Et bien à
deux reprises affleure la pensée de l'ultime passage, la mort
en « obéissance » qui se traduira par le « couronnement »
au ciel, pour confirmer que François tente désormais, avec
insistance, de pénétrer de son œil intérieur le mystère de
grâce qui attend au-delà des limites de la vie, et veut rendre
surtout les personnes les plus chères participantes de ses
ultimes explorations. Même le regretté manque d'organisa-
tion semble progressivement se dissoudre aux yeux du lec-



teur, soit à cause de l'apparition de ces « chaînes associatives récurrentes »²² qui caractérisent la pensée et la parole de François, soit surtout par leur constitution au-dedans de *Ecoutez, pauvrettes*- comme le commentaire cherchera à le montrer- de ce même rapport entre les unités thématiques homogènes et les seules laisses ou strophes (scandées par les rimes ou assonances), caractéristique au *Cantique de frère Soleil*, avec des positifs renvois immédiats à l'interprétation et à la composition même du texte.

Ecoutez, pauvrettes par le Seigneur appelées,
qui de maintes régions et provinces êtes assemblées :
Vivez toujours en vérité,
pour mourir en obéissance (vv. 1- 4)

En cette lettrine « Ecoutez » quelqu'un pourrait entendre l'écho d'un appel de jongleur, invitation à l'attention que le jongleur adressait toujours à ses auditeurs en ouverture de son chant... Ici cependant, il s'agit d'un appel solennel recopié sur celui des prophètes (« Audite verbum Domini... ! », « Ecoutez la parole du Seigneur »), que François ose reprendre exclusivement pour inviter à l'écoute des paroles et des œuvres du Seigneur : « Venez, écoutez (*audite*) et je conterai à vous tous qui craignez Dieu, combien il a fait pour mon âme »(23). Cette fois aussi la parole de François s'élève, parce qu'il n'invoque pas l'écoute pour lui, mais l'attention pour le mystère de grâce qui est en train de se réaliser en Claire et en ses sœurs, depuis le premier appel du Seigneur jusqu'à l'accomplissement sous le signe de l'obéissance réciproque. Les rimes parfaites des quatre premiers versets délimitent en fait, au sein de la première « laisse », l'histoire à deux mains qui se réalise dans la personne et la vie des « pauvres dames » de Saint Damien : l'appel (*appelées*, v. 1), la réponse (*rassemblées*, v. 2), le programme de vie (*vivez*, v. 3), l'heureuse conclusion (*pour mourir*, v. 4). Chacun de ces moments mérite d'être repris et analysé avec attention.



Ecoutez, pauvrettes par le Seigneur appelées... (v. 1).

Chaque fois où François pense à l'appel de l'évangile, son cœur se gonfle de gratitude à cause des merveilles accomplies par le Seigneur : « Le Seigneur me donna à moi, frère François, de commencer à faire pénitence ainsi... », commence son *Testament* qui, dans la première partie, lit le chemin de conversion à l'Évangile comme fruit d'une pluie ininterrompue de la grâce (« le Seigneur lui-même me conduisit parmi eux... ») ; « Et le Seigneur me donna une telle foi dans les églises... » ; « Ensuite le Seigneur me donna et me donne une si grande foi dans les prêtres... » ; « Le Très Haut lui-même me révéla que je devais vivre selon la forme du saint Évangile ») qui s'accorde à une pleine et inépuisable adhésion de la volonté et de la vie (« ce qui me semblait amer fut changé en douceur d'âme et de corps ») ; « je veux justement avoir recours à eux... » ; « Et ceux-ci et tous les autres je veux craindre, aimer et honorer... », « je veux...et prie... »). Pour l'humble François, le bien de l'amour et de la volonté humaine est le seul reflet libre, joyeux de l'amour de Lui, « le souverain bien, éternel bien, de qui vient tout bien et sans qui n'est nul bien » (24). Dans la *Forme de vie* envoyée à Claire et ses premières compagnes, François souligne aussi leur « choix » personnel de vivre selon l'Évangile, mais seulement après avoir exalté l'initiative de Dieu, premier protagoniste de chaque histoire de salut : « Puisque, *par inspiration divine*, vous vous êtes faites filles et servantes du très haut et souverain roi, le Père céleste, et que vous avez épousé l'Esprit Saint, en *choisisant* de vivre selon la perfection du saint Évangile... » (Règle de Claire 6,2-4).

Avec cohérence, l'insistance à souligner l'initiative divine apparaît de nouveau dans l'exhortation aux « pauvres dames » en langue vulgaire : c'est Dieu qui les a appelées, pour reprendre le terme utilisé par François, leurs a *donné la vocation* (*vocate*). La parole « appelées » (*vocate*) est une



forme latine chargée de sens biblique et théologique, que François probablement tire de « Paul, apôtre par vocation » (*vocatus apostolus*, 1Cor 1,1 ; Rom 1,1) et met en stricte connexion avec « petites pauvres » dans le but d'exprimer cette pensée forte : « Ecoutez, vous petites pauvres par vocation de la part du Seigneur », ou plus explicitement, « vous qui avez été appelées par le Seigneur à vivre en pauvreté ». François savait très bien que Claire et les autres damianites n'étaient pas pauvres avant l'appel évangélique, c'est justement à cause de cela qu'il entend rappeler, dès les premières paroles, que le cœur de sa vocation et de la leur est « suivre la vie et la pauvreté de notre très haut Seigneur Jésus Christ et de sa très sainte mère et d'y persévérer jusqu'à la fin »²⁵. Naturellement, François n'oublie pas que la « bonne nouvelle » est annoncée aux pauvres (cf. Luc 7,22), proclamés bienheureux parce que « le Royaume des cieux est à eux » (Mt 5,3), et justement les pauvres, par libéralité du patron de maison sont appelés (*voca pauperes*, Luc 14,13 et 21) au banquet déserté par les autres invités. De cette manière, est fixée par rappels internes la série des valeurs qui doivent être embrassées par ceux que Christ a appelé à sa suite ; dans la suite de l'exhortation, François pourra omettre de nouvelles mentions directes et explicites de la pauvreté et même exhorter les « pauvres dames » à en tempérer la rigueur en usant avec « discrétion » des dons du grand Aumônier céleste.

Du reste, une nuance d'affection et d'attendrissement apparaît déjà dans ce diminutif *pauvrettes*, qui ne revient pas par hasard dans le lexique de François à la fin, quand, dans le *Testament*, il professe son respect pour les « pauvres petits prêtres (*pauperculus*) » qui vivent dans leurs paroisses et implore « des habitations pauvres (*paupercula*) » pour ses frères ; ou bien, à la veille de la mort, il invite à Assise dame Jacopa en signant « frère François, petit pauvre (*pauperculus*) de Jésus Christ » comme ultime confirmation que sa parole vibre toujours d'une véné-



ration religieuse et amoureuse devant toute réalité où resplendit le mystère de la pauvreté du Christ et de Marie, sa mère. Il y a donc, probablement, un écho précis de son langage dans la page où Thomas de Celano rappelle que François « ne pouvait pas repenser sans pleurer en quelle pénurie s'était trouvée la Vierge *petite pauvre* en ce jour (= Noël). Une fois, tandis qu'il était assis pour manger, un frère lui rappela la pauvreté de la bienheureuse Vierge et l'indigence du Christ, son Fils. Subitement il se leva de table, éclata en sanglots de douleur et, le visage baigné de larmes, il mangea le reste de pain sur la terre nue. Pour cette raison, il nommait la pauvreté vertu royale, parce qu'elle brillait d'une si grande splendeur dans le Roi et dans la Reine »²⁶. Et par le langage, l'âme même de François semble se dédoubler et se fondre dans la réalité tangible féminine à travers laquelle Claire réussit à recueillir les mystères du Christ dans la quotidienneté plus modeste et ordinaire : « Et par amour de l'Enfant très saint et bien aimé, enveloppé de pauvres langes (*pauperculus panniculis*), couché dans une crèche, et de sa très sainte Mère, j'avertis, supplie et j'exhorte mes sœurs à toujours se vêtir de vêtements vils »²⁷.

Dans cet ordre de pensées, qui lie indissolublement la royauté du Christ et son faire pauvre et serviteur par amour, s'était enracinée aussi sans doute la définition « dames pauvres » (*pauperes domine*) que François aurait préféré pour Claire et ses compagnes, pour indiquer la convergence simultanée en leur personne et en leur vie du double grand mystère de la pauvreté « servante » et de la seigneurie « royale » du Verbe fait homme dans le sein de Marie. Il y a une réflexion que François avait déjà exprimée par d'autres paroles dans la *Règle* pour ses frères et que Claire, à son tour, reprendra à la lettre, se limitant à transposer au féminin l'exhortation que les sœurs, « servant le Seigneur en pauvreté et humilité » et s'en remettant à l'aumône « ne doivent pas avoir honte, parce que le Sei-



gneur, pou nous, s'est fait pauvre en ce monde. Telle est la hauteur de la très haute pauvreté, qui vous a instituées, vous, mes très chères sœurs, héritières et reines du royaume des cieux, qui vous a faites pauvres en biens, mais riches en vertus. Qu'elle soit votre part, elle qui conduit dans la terre des vivants »²⁸. François était habitué à se définir « ignorant et illettré »²⁹ (L'Ord 39), mais cela n'empêchait pas qu'en lui fut très vive l'exigence de faire adhérer l'ordre des paroles à l'ordre de la vérité et des choses, de telle sorte que la répétition des mêmes termes - surtout ceux centraux à sa vision religieuse - en référence à des personnes différentes, est toujours la marque d'une communauté de prédestination et de grâce. Cela ne surprend donc pas que, en conclusion de son exhortation, il ouvre aux « pauvrettes » et « dames » de Saint Damien les horizons ultimes de l'espérance, leurs rappelant « que chacune sera reine / au ciel couronnée avec la Vierge Marie ». De l'appel à la récompense, le chemin est toutefois long, et François en scande le second pas :

Qui de maintes régions et provinces êtes assemblées... (v. 2).

Les épisodes de la fugue nocturne de Claire hors de la maison paternelle et de sa consécration à Dieu par les mains de François durent se répandre rapidement dans Assise et par les cités voisines, mais autrement rapide courut la nouvelle de ses vertus, comme le montre sa biographie : « La réputation de sainteté de la vierge Claire se répand en effet peu après dans les régions voisines, et, à l'odeur de ses parfums, des femmes accourent de toutes parts »³⁰. L'exhortation souligne que les femmes proviennent « de maintes régions et provinces », et il s'agit d'une information précieuse pour fonder aussi sur des données externes l'authenticité du texte : d'après les actes du *Procès de canonisation de sainte Claire*, il fut possible de fait de constater que, à la date de la composition de *l'Ecoutez, pau-*



vettes (1225), étaient présentes à Saint Damien des sœurs venant non seulement d'Assise et de la contrée, mais aussi de Pérouse, Spello, Spoleto, Rome, et probablement Pise et Ferrare³¹.

Mais la constatation des données de fait, même en ce cas, n'épuise pas les résonances du texte. C'est une habitude connue de François, celle d'étendre son auditoire dans le temps et l'espace : dans l'exhortation qui conclue la première *Règle* écrite pour ses frères, François s'adresse à « toutes les nations et tous les hommes qui sont et seront »³² et, d'une manière analogue, il recommande sa *Lettre à tout l'Ordre* au ministre général « et aux autres custodes et gardiens des frères, qui sont et qui seront »³³, dictant ensuite dans le dit *Petit Testament* de Sienne une bénédiction pour « tous mes frères qui sont maintenant dans l'Ordre et ceux qui y entreront jusqu'à la fin du monde »³⁴. Au-delà des confrontations documentaires, il est donc permis « de se demander si l'admonition de François n'est pas à prendre comme un message projeté en une dimension prophétique »³⁵, selon laquelle les « pauvrettes » auxquelles il s'adresse seront sûrement, d'abord, celles « assemblées » à Saint Damien, mais encore celles alors et au futur réunies à la cour du Très haut souverain Roi comme l'interprétait déjà, par ailleurs, l'auteur de la Légende Pérouse (Compilation d'Assise) expliquant que, dans ces paroles, François « se proposait de manifester brièvement aux sœurs, d'alors et de toujours, sa volonté »³⁶. Il ne s'agit pas d'une attitude présomptueuse, mais d'un reflet de l'immanente universalité dans les « paroles odoriférantes du Seigneur (*odorifera verba Domini*) »³⁷, dont la parole de François veut se faire l'écho pour en relancer le son vers chaque endroit, chaque temps, chaque personne.

Ainsi le participe *adunate* (assemblées), terme rare qui apparaît cette seule fois dans les écrits de François, signifie que Dieu a réuni et tient rassemblées ses filles et servantes « dans le même monastère, avec une même vocation, pour



une même vie »³⁸, mais dans les expressions utilisées par François surgit avec force le souvenir de la parole prophétique d' Ezéchiel qui annonce la fin de la dispersion et la rénovation spirituelle du peuple d'Israël : « Ainsi parle le Seigneur Dieu : Je vous rassemblerai du milieu des peuples, je vous réunirai de tous les pays (*adunabo de terris*) où vous avez été dispersés... Je leurs donnerai un seul cœur (*cor unum*) et je mettrai en eux un esprit nouveau (*spiritum novum*) : j'enlèverai de leur chair le cœur de pierre, et leur donnerai un cœur de chair, afin qu'ils suivent mes décrets, qu'ils gardent mes coutumes et qu'ils les observent »³⁹. Les siècles passent, mais Dieu continue de rassembler son peuple, d'appeler et « réunir dans l'unité » ses filles des pays et des cités, pour en faire « un seul cœur » qui bat à l'unisson dans la vérité et dans l'amour. « *Congregavit nos in unum Christi amor* », « l'amour du Christ nous a réunis en unité », chante joyeusement l'antienne liturgique *Ubi charitas*, dont les paroles, en évidente syntonie, courent sous la plume de l'ancien paraphraste de l'exhortation de François : « il les priaît, puisque le Seigneur les avait assemblées de nombreuses régions pour les unir (*in unum congregavit*) dans la sainte charité... »⁴⁰. Echo du texte prophétique et concordance liturgique assurent que *adunate* ne signifie pas une simple agrégation physique mais, par anticipation et synthétiquement, exprime cet idéal de pleine communion d'esprit et de vie que François illustre dans les versets suivants :

Vivez toujours en vérité,
pour mourir en obéissance (vv. 3-4).

L'idéal ou la « volonté » que François se proposait de manifester aux « pauvres dames », selon l'ancienne source biographique serait celle-là en synthèse : « c'est-à-dire qu'elles soient unanimes dans l'amour (*deberent karitate esse unanimes*) et la vie fraternelle en commun »⁴¹. La diffé-



rence entre l'expression « Vivez... *en vérité* » et la phrase « qu'elles soient unanimes *dans l'amour* », unie à d'autres différences entre le texte et la paraphrase, a conduit un lecteur moderne quelconque à penser que l'exhortation était accompagnée de messages oraux ou d'une petite lettre contenant d'autres pensées⁴², ou même, que la prose rimée en langue vulgaire ne soit pas un texte de François, mais un remaniement tardif (du treizième siècle) élaboré à partir de la source biographique, ce qui suppose à son tour un original perdu plutôt plus ample et complexe⁴³.

En réalité, pour nous limiter au point qui nous occupe, la discordance entre *karitate* et *veritate* (amour et vérité) est seulement apparente, plus dans la forme que dans le contenu. Il n'y a pas de doute que le terrain théologico-biblique d'où ressort la parole de François est johannique (« ambulantes *in veritate* », 2Gv 3 ; « marchant en *vérité* », 3Gv 3), comme ce fut déjà signalé⁴⁴, et peut-être au moment où il envoie aux « pauvres dames » de Saint Damien une exhortation qui a toute la saveur d'un testament spirituel, François pense au grand testament de Jésus, la prière sacerdotale par laquelle le Seigneur a demandé au Père de « sanctifier *dans la vérité* » les disciples, c'est-à-dire de les aider à être « parfaits *dans l'unité* » de la foi et de l'amour réciproque. Les larges citations de ce texte, présentes dans *la Règle non bullée* (1^{ère} Règle) et dans *la Lettre aux fidèles*, ainsi que la force irradiante s'en reflétant dans beaucoup d'écrits et attitudes du Petit Pauvre d'Assise, montrent que le chapitre 17 de l'Évangile de Jean est probablement la page d'évangile la plus aimée, méditée et revécue par François⁴⁵. La raison est dans le fait que, dans la prière sacerdotale de Jésus, se manifeste entièrement le dessein divin du salut : Dieu Père de la vie, vérité et amour, qui se révèle en Christ Jésus et se donne à l'homme ; et la communauté des disciples qui doit accueillir en elle et laisser transparaître la vie de Dieu, qui est communion de vérité et d'amour, pour le propre salut et celui du monde entier. Au cœur de l'invo-



cation de Jésus, telle qu'elle est reprise par François dans la première *Règle* pour les frères mineurs, voici les paroles éclairantes pour l'extrait en examen : « Rends-les *trionphants dans la vérité*. Ta parole est vérité. Comme tu m'as envoyé dans le monde, moi aussi je les ai envoyés dans le monde. Et pour eux, moi je me sanctifie moi-même, pour qu'ils soient eux aussi *sanctifiés dans la vérité*. Je ne prie pas seulement pour eux, mais aussi pour ceux qui croiront en moi à cause de leur parole, afin qu'ils soient *parfaits dans l'unité (consummati in unum)* et que le monde reconnaisse que tu m'as envoyé et les as aimés, comme tu m'as aussi aimé »⁴⁶.

Il sera bon d'attirer l'attention sur quelques expressions de Jésus chargées de sens : celui-ci prie pour que la « vérité » qu'il a transmis aux disciples transparaisse à travers leur vie (« rends-les *trionphants dans la vérité* ») et sépare du mal les disciples en les unissant à Celui qui est « le Saint de Dieu » par excellence (« qu'ils soient *sanctifiés dans la vérité* »), pour que le Père, qui est unité parfaite de vie, vérité et amour avec le Fils et le Saint Esprit, rende aussi parfaite la communion de vérité et d'amour qui anime la personne et la vie de ses enfants (« qu'ils soient *parfaits dans l'unité* »). Les différentes expressions utilisées par Jésus dans sa prière expriment donc les différents aspects d'un seul grand mystère, la communion de Dieu un et trine avec son Église, qui puise en lui d'une manière inépuisable vérité, sainteté, communion parfaite dans l'amour : visages complémentaires de la réalité ecclésiale qui trouvent leur unité en Dieu. Dans la tentative de condenser en une seule phrase d'exhortation la prière de Jésus, François a choisi « vivez en *vérité* », expression synthétique à comprendre dans la ligne d'exhortation paulinienne à « vivre selon la vérité dans la charité » (*veritatem facientes in charitate*, Eph 4,15) ou celle johannique, déjà citée, à « cheminer dans la vérité », expliquée ailleurs d'une manière concrète si proche de la sensibilité de François : « Petits enfants, n'ai-



mons pas en paroles ni par la langue, mais par des actes et *en vérité* » (1Gv 3,18).

Il avait donc parfaitement accueilli dans le sens la source ancienne quand, dans la phrase, « vivez toujours *en vérité* », il avait lu en filigrane l'exhortation que les « pauvres dames soient unanimes *en charité* ». De telle manière que se reconstitue ce lien inséparable, par lequel l'obéissance fait toujours couple avec la charité, dans les écrits de François, comme le proclame un verset de la *Salutation des vertus* : « Dame sainte Charité, que le Seigneur te sauve avec ta sœur, sainte Obéissance » (*Salutation des Vertus*, 3). De fait, le verset de l'*Exhortation* déjà commenté se complète ainsi :

vivez toujours en vérité,
pour mourir en obéissance (vv. 3-4)

Naturellement, le modèle suprême d'obéissance est toujours le Seigneur Jésus, qui est apparu parmi nous « comme celui qui sert » (Luc 22,27) et pour nous « s'est fait obéissant jusqu'à la mort, et la mort de la croix » (Ph 2,8), ou comme le paraphrase François, « il donna sa vie pour ne pas manquer à l'obéissance du Père très saint » (LOrd 46). Par ce chemin, le terme « obéissance » se charge de sens très riches et multiples, comme le confirme amplement les autres écrits de François : c'est l'obéissance au Père, à l'Esprit du Seigneur, à l'Évangile et à la *Règle* professée, mais aussi aux exigences de la vie fraternelle⁴⁷, et en tant que tel implique l'ensemble des rapports internes à la fraternité et la « norme de vie » qui les règle, s'identifiant à la vie franciscaine en sa totalité⁴⁸. Dans une page de la première *Règle* pour ses frères, François exprime explicitement l'ouverture de l'obéissance, à l'exemple de Jésus, sur le double commandement de l'amour fraternel et de l'amour obéissant envers le Père, quand il écrit : « Que nul frère ne fasse du mal ou dise du mal à un autre ;



mais en esprit de charité, qu'ils se servent et s'obéissent mutuellement. C'est là, la véritable et sainte obéissance de notre seigneur Jésus Christ » ; et, après un sévère rappel à ceux qui abandonnent les commandements du Seigneur et partent « en-dehors de l'obéissance », il reprend : « Si, par contre, ils auront persévéré dans les commandements du Seigneur, qu'ils ont promis d'observer en suivant le saint Evangile et leur forme de vie, qu'ils sachent qu'ils sont dans la vraie obéissance, et qu'ils soient bénis du Seigneur »⁴⁹.

A ce point, il est important de ne pas négliger le thème de la persévérance, fil d'or qui relie la grâce de chaque « vocation » avec son abord au définitif et ultime rivage, quand l'âme fidèle pourra finalement chanter de tout soi-même : « Tu es notre vie éternelle, grand et admirable Seigneur, Dieu tout-puissant, miséricordieux Sauveur »⁵⁰. Il suffit à François un adverbe, « vivez *toujours* en vérité », pour rappeler aux « pauvres dames » rassemblées à Saint Damien que le don de leur vie de pauvreté, charité et obéissance dans l'Esprit Saint doit être accueilli et vécu dans la dimension du quotidien et de la persévérance, de telle sorte que sœur mort corporelle trouve les « filles et servantes du très haut souverain Roi, le Père céleste » actives et vigilantes dans l'accomplissement de la très sainte volonté de leur Seigneur. Mais plus tard, peu avant son passage, dans sa *Dernière volonté* François reviendra avec force égale à l'exquise courtoisie sur le thème qui lui tient tant à cœur : « Et je vous prie, mes dames, et vous conseille de vivre *toujours* en cette très sainte vie et pauvreté »⁵¹. Ce ne furent pas prière ni conseils jetés au vent, à juger de l'insistance attristée par laquelle Claire relancera l'exhortation en conclusion de son *Testament* : « Et parce que sont étroits la voie et le chemin, et étroite la porte, par laquelle on va et on entre dans la vie, aussi ils sont peu nombreux ceux qui cheminent et entrent par elle. Et si il y en a qui, pour quelques temps y cheminent, très peu sont ceux qui persévèrent sur celle-là. Mais ils sont bienheureux ceux à qui il est donné de



cheminer par elle et de persévérer jusqu'à la fin »⁵². La lumière de la béatitude évangélique (« Bienheureux ces serviteurs que le maître trouvera vigilants lors de son retour », Luc 12, 37), de plus, nous éclairent aussi les dernières paroles dictées par François pour le *Cantique* : « Bienheureux ceux qu'elle trouvera en tes très saintes volontés, / car la seconde mort ne leurs fera pas de mal » (vv. 30-31). Pour l'attente des croyants, la lumière du couchant se transforme en clarté qui annonce à l'avance le jour nouveau.

(à suivre)

* Notes des bas des pages

Traductions des textes de St François et de Ste Claire ont été prises dans :

François D'Assise : *Ecrits, Vies, Témoignages* (2 volumes), Edition du VIIIe Centenaire - sous la direction de Jacques Dalarun - Paris 2010

Claire D'Assise... Edition du VIIIe Centenaire - Paris 2013.

¹ 3 S. VI, 16 : p. 1102 (3 Comp en italien = 3 Socii en français).

² 3 S. 21 : p. 1108.

³ Test Cl, 30-31 : p. 180.

⁴ Test Cl, 9-14 : p. 177.

⁵ 2 Cel 204 : p. 1706 « Mémorial » (2C).

⁶ Cf. ci-dessus, notes 22-25 et le texte en relation.

⁷ Test Cl, 32-36 : p. 180-181.

⁸ La chance précédant et la découverte peuvent être reconstruites sur la base des informations fournies par les inventeurs eux-mêmes, devenus aussi les éditeurs et les spécialistes du texte : cf. CH. A. LAINATI, *Introduzione a Scritti e fonti biografiche di Chiara d'Assisi*, in *Fonti francescane*, 1977, pp 2238-2240 (con il testo dell'esortazione); G. BOCCALI, *Parole di esortazione di s. Francesco alle « poverelle » di San Damiano*, « Forma sororum » XIV (1977) 54-70 (texte à p. 59); ID, *Canto di esortazione di san Francesco per le « poverelle » di San Damiano*, « Collectanea franciscana » 48 (1978) 5-29.

⁹ C'est la solution convaincante suggérée en plein accord avec les anciens documents (cf. RegCl XII , 5-10 : p. 173 ; *Procès de canonisation de sainte Claire* (=PCL) II, 15 p. 330. VI, 16 p. 357, où l'on parle des « frères, qui se trouvaient dehors »). O. SCHMUCKI, « *Audite poverelle* ». *El redescubierto canto de exhortacion de san Francisco para las Damas Pobres de San Damian*, "Selecciones de franciscanismo" 13



- (1984) 134-135, avec indications aussi sur les maladies qui affligeaient saint François.
- ¹⁰ Sur l'origine et l'interprétation de la célèbre louange en langue vulgaire, qu'il soit permis de renvoyer au texte déjà cité PAOLAZZI, *Il Cantico di frate Sole*.
- ¹¹ Compilation d'Assise (CA) 83 (=LegPer 43) p. 1318-1319 (la traduction a été ici revue sur le texte latin).
- ¹² Compilation d'Assise (CA) 84 (=LegPer 44) p. 1321.
- ¹³ Compilation d'Assise (CA) 85 (= LegPer 45) p. 1323. Si on veut s'en tenir au récit des sources anciennes, en plus des documents cités, il est évident que le logement de François était différent et distant de celui des « pauvres dames », malgré les floritures émouvantes et poétiques d'un certain illustre biographe (cf. P. SABATIER, *Vita di San Francesco d'Assisi*, trad.it. de G. ZANICHELLI, A. Mondadori, Milano 1978, 283-286).
- ¹⁴ On reproduit le texte critique fourni par F. BRAMBILLA AGENO, *Proposte al testo della « prosa » volgare di san Francesco*, « Studi e problemi di critica testuale » 20 (1980) 5-8. Traduction du Cantique : Totum St François du Centenaire p. 85.
- ¹⁵ On pense surtout à Chiara Augusta Lainati, Giovanni Boccali et Ottaviano Schmucki pour les aspects documentaires et des contenus, à Franca BRAMBILLA AGENO et ALDO MENICETTI pour le texte, la langue et le style (tous les textes ici cités et utilisés amplement).
- ¹⁶ Dans « Ricerche storiche » 13 (1983) 559-575. On observe entre autre : il est hautement improbable que l'obscur « vivez toujours en vérité » dérive du très évident *deberent karitate esse unanimes* (« qu'elles devraient être unanimes en charité », Compilation d'Assise (CA) 85 (=LegPer 45) p 1323) œuvre d'un faussaire, comme le voudrait Baldelli ; l'absence du terme *sorores* (sœurs), plutôt que de constituer un élément opposé à l'authenticité (*Sull'apocrifo*, 569-570), répond pleinement aux intentions et au lexique de François, comme c'est démontré dans l'essai précédent ; le binôme *vocate-adunate* (appelées – rassemblées) en face du seul *congregavit* (rassembla) de la biographie, n'est pas en fait « un doublé synonymique » typique des traducteurs (*Sull'apocrifo*, 570-571), mais exprime deux moments essentiels de la synthèse « vocationnelle » de François.
- ¹⁷ Cf. A. MENICETTI, *Riflessioni complementari circa l'attribuzione a san Francesco dell'«Esortazione alle poverelle»*, "Ricerche storiche" 13 (1983) 577-593 ("tu as frappé juste", lui écrivit à cette occasion Gianfranco Contini).
- ¹⁸ Compilation d'Assise (CA) 85 (= LegPer 45) : p. 1323.
- ¹⁹ Cf. SCHMUCKI, *El redescubierto canto de exhortación*, 136-138.
- ²⁰ BOCCALI, *Canto di esortazione*, 29.
- ²¹ Pour l'histoire de la vocation et l'amour de la pauvreté, cf. Testament 1-24 : p. 308-311 ; l'amour réciproque et à dame pauvreté dans Testa-



ment de Sienne 1-4 : p.396. Dans les paroles d'exhortation aux « pauvres dames » l'invitation à la fidélité à l'église et aux clercs n'apparaît pas explicitement ; par contre elle revient dans les deux testaments pour les frères mineurs, évidemment plus exposés à des tentations de déviance (cf. Test de Sienne 4 ; Test 30-34 : p. 312-313).

- ²² MENICETTI, *Osservazioni complementari*, 586. A ce propos, voir aussi PAOLAZZI, *Lettura degli "Scritti"*, 25, 62-67.
- ²³ Office de la Passion (=PsM : Psaumes des Mystères) Ps X,4. p.145 ; l'invitation revient sous forme littérale aussi dans la *Lettre à tout l'Ordre* (LOrd) 5 et 21 : p. 366 et 369.
- ²⁴ Exposition du « Notre Père » (= Pat 2) p. 116.
- ²⁵ Ultime Volonté de François pour les sœurs de Claire 1 : p. 300.
- ²⁶ 2 Cel 200 : p. 1700- 1701.
- ²⁷ RegCI II, 25 : p. 156.
- ²⁸ RegCI VIII, 2-5 : p. 166 (le texte parallèle est 2 Reg 6, 2-5 : p.264-265). Dans la suite, Claire ajoute au texte de François la mention explicite de la Mère du Seigneur : « Adhérant totalement à elle (=la pauvreté), ne veuillez jamais, sœurs très chères, n'avoir rien d'autre sous le ciel, par amour de notre Seigneur Jésus Christ et de sa très sainte Mère » (VIII,6).
- ²⁹ LOrd 39 : p. 372 (ignorans sum et idiota).
- ³⁰ Légende de Claire, Thomas de Celano, (LCI) 6,10b : p. 514.
- ³¹ Cf. BOCCALI, *Parole di esortazione*, 62-63; Id., *Canto di esortazione*, 23. La lecture de ces données apparaît réductive dans Baldelli, *Sull'apocrifo francescano*, 566-569.
- ³² 1^{ère} Règle XXIII, 7 : p. 224-225.
- ³³ LOrd VI, 47 : p. 373.
- ³⁴ Test. de Sienne 1 : p. 396.
- ³⁵ MENICETTI, *Riflessioni complementari*, 585.
- ³⁶ Compilation d'Assise (CA) 85 (=LegPer 45) : p. 1323. Comme déjà signalé précédemment, on procède par une révision méthodique de la traduction d'après le texte latin.
- ³⁷ Cf. 2LFid 2 (=2Lf2): p. 343.
- ³⁸ BOCCALI, *Canto di esortazione*, 23.
- ³⁹ Ez 11, 17.19-20. Le rappel au renouveau dans "l'Esprit" et à la vie en "obéissance" conséquente apparaît dans les versets suivants de l'exhortation franciscaine.
- ⁴⁰ Compilation d'Assise (CA) 85 (=LegPer 45) : p. 1324.
- ⁴¹ Compilation d'Assise (CA) 85 (=LegPer 45) : p. 1324 .
- ⁴² SCHMUCKI, "Audite, poverelle", 136-137.
- ⁴³ Cf. BALDELLI, *Sull'apocrifo francescano*, 560-563 (et cf. ci-dessus, n° 16).
- ⁴⁴ Cf. BOCCALI, *Parole di esortazione*, 63; Id., *Canto di esortazione*, 23 et n° 62.
- ⁴⁵ Cf. O. BATTAGLIA, *San Francesco e il Vangelo di Giovanni*, in *Parola di Dio e Francesco d'Assisi*, Cittadella Ed., Assisi 1982, 165; O. VAN ASSEL-



DONK, *Maria, sposa dello Spirito Santo, secondo S. Francesco d'Assisi*, "Laurentianum" 23 (1982) 416. Pour les citations plus plus significatives, voir 1^{ère} Règle (Rnb) XXII, 41-54 : p. 221 ; 2^e Lettre aux fidèles (2Lf) X,56-60 : p.344 (2L.Fid).

⁴⁶ 1^{ère} Règle (Rnb) XXII, 49-53 : p. 221 ; cf. Jean 17, 17-23 (avec une interruption). Que les expressions en lettres cursives soient entendues de la part de François comme équivalentes théologiquement, c'est montré dans la Lettre aux fidèles, où le discours est décidément abrégé : « Et pour eux, je me sanctifie, pour qu'ils soient sanctifiés dans l'unité comme nous, nous le sommes » (X, 59 : p. 344).

⁴⁷ Cf. PAOLAZZI, *Lettura degli "Scritti"*, 235-239.

⁴⁸ Cf. SCHMUCKI, *"Audite, poverelle"*, 139.

⁴⁹ 1^{ère} Règle (Rnb) V, 13-17 : p. 196.

⁵⁰ Louanges du Très Dieu (= LodAI 7) : p. 104 (v. 16-17).

⁵¹ Ultime Volonté (Uv 2) : p. 300. La coïncidence littérale *vivate sempre- semper vivatis* est signalée par MENICHETTI, *Riflessioni complementari*, 585.

⁵² TestCI 71-73 : p. 186.



Fr Carlo Paolazzi: une brève présentation

Les Sœurs Pauvres de Cortone et fr Fábio Gomes ont eu la gentillesse de me demander de faire un bref article sur l'écrit de frère François, *Audite Poverelle*, en vue du centenaire que nous nous apprêtons à célébrer. J'ai accueilli avec plaisir l'invitation tout en sachant que mes paroles et réflexions ne pourraient dire la beauté et la richesse de ce texte.

J'ai lu et relu plusieurs fois *Audite Poverelle* en annotant le fruit de ma lecture. Je me suis souvenu ensuite avoir lu, il y a maintes années, une étude faite par le frère mineur Carlo Paolazzi sur l'écrit de frère François pour les sœurs de St Damien. J'ai repris en mains le livre de frère Carlo: « *Francesco per Chiara* » (François pour Claire) *Presenza di San Francesco*, 40, Edizioni Biblioteca Francescana, Milano, 1994, où se trouve, aux pages 77-130, sa lecture de l'exhortation « *Audite Poverelle dal Signore vocate* ». Le style de frère Carlo m'a à nouveau conquis: Profond, rigoureux, passionné, capable de mettre en rapport – mieux que personne - les écrits de François avec les écrits de François. Oui, car le meilleur moyen de comprendre un texte du Saint d'Assise est de le lire en lien avec ses autres écrits.

Ainsi, j'ai proposé à la rédaction de cTc de republier le beau travail de fr Carlo Paolazzi pour qu'il puisse rejoindre un plus grand nombre de lectrices et lecteurs. Fr Paolo Canali – Directeur des Edizioni Biblioteca Francescana - a accepté avec enthousiasme et nous l'en remercions vivement.



Quelques mots sur fr Carlo Paolazzi : Né à Palù di Giovo, dans la province de Trente le 8 mars 1938, il prononce ses premiers vœux le 19 septembre 1955, les vœux solennels le 28 août 1960, est ordonné prêtre le 14 juillet 1963. Philologue et chercheur de grande valeur, il enseigne la philologie dantesque et la littérature italienne à l'Université Catholique de Milan et Brescia pour ensuite faire partie du Collège des Frati Editori di Quaracchi, à l'époque à Grottaferrata, et assumer la charge importante de publier la nouvelle édition critique des « Scritti », Ecrits de Frère François d'Assise (Francisci Assisiensi Scripta, critica edit. C. Paolazzi [Spicilegium Bonaventurianum, 36], Editiones Collegii S. Bonaventurae, Grottaferrata [Roma] 2009). De 2000 à 2010, il tient le cours de philologie et intertextualité auprès de l'Ecole Supérieure d'Etudes Médiévales et Franciscaines de l'Université Pontificale Antonianum.

Fr Carlo Paolazzi est encore auteur de différentes publications sur les « Ecrits » de fr François, aussi bien à caractère strictement scientifique que de vulgarisation où il réussit à unir à l'exégèse des textes, une profonde compréhension spirituelle. Commencée avec la collaboration à la première édition des « Sources Franciscaines » (Fonti Francescane, Movimento Franciscano, Assisi, 1977), la recherche de Fr Carlo Paolazzi dans le domaine franciscain a comme objet principal les « Ecrits », du saint d'Assise, étudiés en rapport à l'expérience religieuse du saint, aux sources biblico-liturgiques et hagiographiques dans une attention constante à l'exégèse du texte et au message théologico-spirituel : Ce sont là les orientations du travail sur les Ecrits de François (introduction, traduction et notes) paru dans les « Fonti Francescane. Nuova edizione », EGFR – Editrici Francescane, Padova 2004, pp. 27-217 ; et dans les « Fonti Francescane, Terza edizione, rivista e aggiornata » (Sources Franciscaines, troisième édition revue et mise à jour), EFR – Editrici Francescane, Padova 2011, pp. 29-217. Les derniers travaux touchent aux problèmes rédac-



tionnels et textuels, d'interprétation et d'authenticité, en particulier le rapport François-transcripteurs (scribes), certains points cruciaux du texte des autographes, l'authenticité des écrits aux « pauperes dominae », les passages des Règles sur les livres et l'étude.

Pour en signaler quelque-uns :

- *Il Cantico di frate Sole*, Marietti, Genova 1992;
- *Francesco e Chiara. Invito alla lettura*, Edizioni San Paolo, Cinisello Balsamo (MI) 1999;
- *Le laudi volgari*, in FRANCESCO D'ASSISI, *Scritti*. Testo latino e traduzione italiana, EFR - Editrici Francescane, Padova 2002, pp. 215-242;
- *Lettura degli "Scritti" di Francesco d'Assisi*, II ed., Edizioni Biblioteca Franciscana, Milano 2002;
- Pour l'authenticité des Ecrits de François aux «*pauperes domine*», en Actes du Colloque International "*Clara claris praeclara*" (Assisi, 20-22 novembre 2003), Edizioni Porziuncola, S. Maria degli Angeli - Assisi 2004, pp. 307-337;
- *La "Preghiera davanti al Crocifisso": Francesco alla ricerca di Dio*, in *Miscellanea Franciscana Salentina*, 22 (2006), pp. 5-19;
- *Studi sugli Scritti di frate Francesco*, Frati Editori di Quarcacchi, Grottaferrata (Roma) 2006;
- *Francesco d'Assisi e il creato: dalla contemplazione all'obbedienza*, in *Studi Francescani*, 104 (2007), pp. 189-204.
- *La Forma vitae presentata da Francesco a papa Innocenzo III*, in *Francesco a Roma dal signor Papa*. Atti del Convegno storico di Greccio (Greccio, 9-10 maggio, mai 2008), Edizioni Biblioteca Franciscana, Milano 2008, pp. 123-139;
- *Il Testamento di Chiara d'Assisi: messaggio e autenticità*, Edizioni Biblioteca Franciscana, Milano 2013;



- *In cammino trinitario, con san Francesco d'Assisi*, Edizioni Biblioteca Francescana, Milano 2016.

Homme au cœur pur, comme les montagnes de son Trentin, fr Carlo a été une figure importante de la tradition culturelle de notre Ordre et surtout un vrai franciscain. Il est retourné à la Maison du Père le 25 mars 2022 à Trente, Italie, à l'âge de 84 ans.

Fr Marco Guida, ofm - Roma, Italia

Nous avons reçu

Fratelli tutti... Sorelle tutte ! (Tous frères... Toutes sœurs !)

(suite du [numéro 60](#))

Les blessures de la fraternité à la lumière de François

Dans ce monde, alors comme aujourd'hui déchiré par des guerres sanglantes, François a su trouver en Dieu la vraie paix et « s'est libéré de tout désir de suprématie sur les autres. » (cf. FT 4). Le désir d'être au-dessus des autres, préféré, admiré, a, je crois, son principe positif dans notre désir infini d'aimer et d'être aimé, car nous sentons que nous ne sommes pas faits pour être mis de côtés, humiliés, mais aimés infiniment et gratuitement, regardés avec bonté. Mais certaines expériences, le plus souvent durant l'enfance, ont blessé en nous cette assurance d'être aimé ; si on nous a dit par exemple : 'tu es le dernier, ou tu es plus jeune que moi, donc ton avis n'a pas d'importance' ou encore 'tu es le dernier de la classe, tu ne connais rien, tu es moche !' etc...inconsciemment, on cherche alors à prouver que nous avons de la valeur nous aussi, car Dieu dit au fond de chaque personne : 'Tu as de la valeur, tu es important, je t'aime !' Cependant, les humiliations, les injustices, les insultes, blessent cette certitude d'être aimé et désiré par Dieu. Mais notre façon de rechercher l'amour et le regard des autres ressemble souvent à une concurrence.

St François, devant les souffrances qu'il endurait personnellement dans son âme et dans son corps, ne s'est pas fermé sur lui-même, mais il a fait de sa pauvreté un chemin ouvert pour découvrir avec le cœur la souffrance des autres jusqu'à se mettre à leur service, et cela pour les plus pauvres et méprisés de tous, qu'il avait toujours fui auparavant : les lépreux.



Servir signifie prendre soin des membres fragiles de nos familles, de notre société, de notre peuple ». Dans cette tâche, chacun est capable de « laisser de côté, ses aspirations, ses envies, ses désirs de toute puissance, en voyant concrètement les plus fragiles. [...] Le service vise toujours le visage du frère, il touche sa chair, il sent sa proximité et même dans certains cas la “souffre” et cherche la promotion du frère. Voilà pourquoi, le service n’est jamais idéologique, puisqu’il ne sert pas des idées, mais des personnes ».

En général, les laissés-pour-compte « pratiquent la solidarité si spéciale qui existe entre ceux qui souffrent, entre les pauvres, et que notre civilisation semble avoir oublié, ou tout au moins a très envie d’oublier. (FT 115b-116a)

Au-delà de la fraternité humaine.

Quand Jésus nous dit : ‘Aimez vos ennemis’, je peux entendre : ‘aimez vos frères ennemis’ c’est-à-dire aimez vos frères et sœurs même quand vous vous êtes disputés, quand vous avez des points de vue différents, même quand ils ont des comportements qui semblent montrer qu’ils veulent vous nuire. Si nous regardons la racine du mot ennemi, nous voyons que ce mot provient du latin *inimicus*, construit à partir du préfixe privatif in- et de *amicus* (« *ami* », à partir de la racine *amare*, « *aimer* », c’est-à-dire, soit quelqu’un qui ne m’aime pas ou quelqu’un que je n’aime pas. Je peux comprendre alors : ‘regarde toujours comme ton frère ou ta sœur bien-aimée la personne qui ne t’aime pas, ou dont tu as l’impression qu’elle ne t’aime pas.’

Notre Mère Ste Claire reprend elle aussi l’expérience de la fraternité humaine pour la sublimer dans un amour surnaturel : Rg 8,9 : ‘Et si une mère chérit et nourrit sa fille selon la chair, combien plus chacune ne doit-elle pas chérir et nourrir sa sœur selon l’esprit ! ‘Mère Marie de Jésus, fondatrice des clarisses du Cameroun et du Gabon, disait à ses



filles : 'soyez des mamans les unes pour les autres, indulgentes jusqu'à la limite du possible, vous souvenant que Jésus n'a été sévère que pour les pharisiens' (cf. 'Il n'est urgent que d'aimer, et aimer, c'est mourir'). La fraternité humaine est basée sur les liens du sang, sur une même culture, une même éducation, une expérience semblable. Mais dans la fraternité à laquelle Jésus nous invite, nous sommes rassemblées 'de toutes tribus, races, langues, peuples et nations' (cf. Ap 7,9) donc même involontairement, on peut se blesser, se faire souffrir mutuellement et l'amour auquel nous sommes invitées est plus grand et plus parfait. Aimer celui qui me ressemble, qui a les mêmes opinions que moi, les mêmes façons de voir les choses, c'est en général plus facile. Je fais du bien, on me remercie, c'est gratifiant. Mais avec une personne qui est très différente de moi, je peux faire du bien et, par ma manière de faire, elle comprend ça autrement, elle interprète mon geste ou ma parole comme un acte négatif.

L'expérience actuelle de notre Ordre de la révision de nos Constitutions Générales qui nécessite le concours de chacune pour le bien de toutes et l'avenir de l'Ordre, peut-être une occasion de rapprochement et de respect mutuel, plutôt que de méfiance et de suppositions sur les intentions des unes et des autres...

Le pardon à l'exemple des enfants

En lisant comment Jésus nous demande d'être semblables aux enfants, on cite souvent plusieurs qualités des enfants, comme la confiance en leurs parents. Je remarque aussi que les enfants ont une capacité de pardonner étonnante. Ils se battent en criant, et quelques minutes plus tard se tiennent par le cou en signe d'amitié. Pourquoi est-ce que les adultes sont si différents sur ce point ?

L'Évangile demande de pardonner « soixante-dix fois sept fois » (Mt 18,22), et donne comme exemple le serviteur



impitoyable qui, pardonné, n'a pas été capable, à son tour, de pardonner aux autres (cf. Mt 18,23-35) (FT 238).

Comme nous le rappelle St Grégoire de Nysse, le pardon envers les autres à sa source profonde dans la paix du cœur qui vient de Dieu Lui-même :

C'est lui, le Christ, qui est notre paix, des deux il a fait un seul peuple. Puisque nous comprenons ainsi que le Christ est notre paix, nous montrerons quelle est la véritable définition du chrétien si, par cette paix qui est en nous, nous montrons le Christ dans notre vie. En sa personne, il a tué la haine, comme dit l'Apôtre. Ne la faisons donc pas revivre en nous, mais montrons par notre vie qu'elle est bien morte. Puisqu'elle a été magnifiquement tuée par Dieu pour notre salut, ne la ressuscitons pas pour la perte de nos âmes ; en cédant à la colère et au souvenir des injures, n'ayons pas le tort d'accomplir la résurrection de celle qui a été magnifiquement mise à mort..

Mais puisque nous avons le Christ, qui est la paix, à notre tour tuons en nous la haine, afin de réussir dans notre vie ce que notre foi nous montre réalisé en lui : il a fait tomber le mur qui séparait les deux peuples, il a créé en lui-même un seul homme nouveau, et il a établi la paix. De même nous : ...soyons en paix en nous-mêmes pour édifier, à partir de cette double réalité, l'homme nouveau, unifié et pacifié. (Extrait du traité de saint Grégoire de Nysse sur la perfection chrétienne)

Certaines situations de refus de se pardonner entre sœurs ou entre communautés semblent alors incompréhensibles aux yeux de ceux et celles qui en sont les témoins douloureux, un contre-témoignage qui s'étend parfois loin au-delà des murs de nos monastères et peut avoir des répercussions désastreuses dans le cœur de beaucoup comme freiner la réalisation de vocations religieuses voire même éloigner de l'Église des personnes encore fragiles.



Des paroles qui donnent la vie et non la mort

Dieu nous a créés par sa Parole toute-puissante et toute aimante. Sa Parole est vérité, pour cela elle est aussi efficace. Il crée et ensuite Il bénit ce qu'Il a créé, Il a un regard de bonté et de bienveillance sur ce qu'Il a créé : « Dieu dit : "Que la lumière soit !" Et la lumière fut. Dieu vit que la lumière était bonne » (Gn 1,3-4) et de même avec l'homme : « Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu Il le créa ; homme et femme Il les créa. Dieu les bénit. Dieu vit tout ce qu'il avait fait. Voilà, c'était très bon. » (Gn 1,27-28a.31)

Aujourd'hui, beaucoup de paroles humaines passent par les voies de communication telles qu'internet, le téléphone, par tous les réseaux sociaux. Malheureusement, très souvent, nous transmettons des messages reçus qui critiquent des personnes que nous ne connaissons même pas, messages dont nous sommes matériellement incapables de vérifier la véracité. Écoutons encore notre St Père le Pape François qui nous met en garde : *On ne peut pas ignorer que « de gigantesques intérêts économiques opèrent dans le monde numérique. Ils sont capables de mettre en place des formes de contrôle aussi subtiles qu'envahissantes, créant des mécanismes de manipulation des consciences et des processus démocratiques. Le fonctionnement de nombreuses plates-formes finit toujours par favoriser la rencontre entre les personnes qui pensent d'une même façon, empêchant de faire se confronter les différences. Ces circuits fermés facilitent la diffusion de fausses informations et de fausses nouvelles, fomentant les préjugés et la haine ». Il faut reconnaître que les fanatismes qui conduisent à détruire les autres sont également le fait de personnes religieuses, sans exclure les chrétiens, qui « peuvent faire partie des réseaux de violence verbale sur Internet et à travers les différents forums ou espaces d'échange digital. Même dans des milieux catholiques, on peut dépasser les limites, on a coutume de banaliser la diffamation et la calomnie, et*



toute éthique ainsi que tout respect de la renommée d'autrui semblent évacués ». Qu'apporte-t-on ainsi à la fraternité que le Père commun nous propose ? (cf. FT 45b-46) Et encore : « La vraie sagesse suppose la conformité avec la réalité. Mais aujourd'hui tout peut être produit, dissimulé, altéré. De ce fait, la confrontation directe avec les limites de la réalité devient intolérable. En conséquence, on met en place un mécanisme de "sélection" et s'instaure l'habitude de séparer immédiatement ce que j'aime de ce que je n'aime pas, ce qui est attrayant de ce qui est laid. En suivant la même logique, on choisit les personnes avec qui on décide de partager le monde. Ainsi, les personnes ou les situations qui ont blessé notre sensibilité ou nous ont contrariés sont aujourd'hui tout simplement éliminées dans les réseaux virtuels ; il en résulte un cercle virtuel qui nous isole du monde dans lequel nous vivons. (FT 47)

Et nous ? Quelle est la qualité de nos paroles ? Donnent-elles la vie ou la mort ? Est-ce que, en écoutant la voix du Saint-Esprit Défenseur, nous voyons en chaque personne un enfant de Dieu créé à son image et à sa ressemblance, appelé au bien ? Ou nous préférons nous ranger dans le parti de *'l'accusateur de nos frères qui les accusait devant notre Dieu jour et nuit'* (cf. Ap 12,10) ? Oui, la voix de la tentation cherche toujours à nous diviser, à nous séparer.

St Pierre nous rappelle que *'l'amour couvre une multitude de péchés'* (1P 4, 8), citant ainsi le Livre des Proverbes que je voudrais reprendre ici dans son contexte : *La bouche du juste est une fontaine de vie, mais celle des méchants dissimule la violence. La haine provoque les querelles, mais l'amour dissimule toutes les fautes.* (Pr 10,11-12) Quand on n'aime pas quelqu'un, on relève plutôt ses erreurs, ses péchés, ses défauts, mais quand on aime, on sait, comme Dieu qui nous a créés avec amour, que le fond de cette personne est bon comme *'la colombe cachée au creux du ro-*



cher' (cf. Ct 2,14). Celui qui n'aime pas (dans le sens non pas de la haine, mais de l'absence d'amour) ne voit qu'une pierre, mais celui qui aime voit le diamant caché dans cette pierre. Autrement dit : mes paroles reflètent mon cœur, comme nous l'a rappelé Jésus (Lc 6,45) : *L'homme bon, du bon trésor de son cœur, tire le bien, et l'homme mauvais, de son mauvais trésor, tire le mal ; car ce que dit la bouche, c'est ce qui déborde du cœur.* Quand je parle, quand je transmets un message, je crois parler d'une autre personne, ou d'un groupe de personnes, mais avant tout, je parle de moi-même. Si je vis dans la haine, la méfiance, j'aurai facilité à critiquer non seulement les actes, même les meilleurs, en les interprétant comme mauvais, mais aussi les personnes créées à l'image de Dieu et aimées par Lui. Quand je critique une ou plusieurs personnes proches ou lointaines, je témoigne sur moi-même que je ne considère pas cette personne comme mon frère ou ma sœur, mais seulement comme 'l'autre' dont je me méfie et que je tiens à distance de moi. *Ne jugez pas et vous ne serez pas jugés, ne condamnez pas et vous ne serez pas condamnés.* (Mt 7,1) Or critiquer une œuvre, c'est avant tout critiquer son auteur. Mépriser un enfant, c'est faire souffrir ses parents. Quand nous disons du mal de nos frères et sœurs, c'est avant tout Dieu que nous critiquons et que nous faisons souffrir.

Le grand malentendu entre l'Eglise et le monde ne vient-il pas du fait que Dieu, dans sa Parole, nous apprend à discerner dans nos actes ce qui est bon ou moins bon pour nous, pour notre âme et pour celle de nos frères et sœurs, tandis que le monde juge non pas les actes mais les personnes 'coupables' ou 'non coupables', voire innocentes. Les bons et les méchants. Si l'on dit à quelqu'un qui ne connaît pas ou ne comprend pas l'Evangile : 'ce que tu fais n'est pas bon (sous-entendu : pour toi qui es bon, cela te fait du mal d'agir ainsi), il comprend trop souvent : 'tu fais quelque chose de mauvais donc tu es mauvais' et il se révolte. D'où tant d'incompréhensions quand l'Eglise met en garde contre certains comportements néfastes pour les per-



sonnes. Pour cela, nous devons toujours commencer par témoigner de l'amour et de la tendresse de Dieu pour tous ses enfants avant de rappeler des Règles et interdits qui ont été édictés par un Père plein d'amour pour notre bien, et non par un Juge impitoyable qui attendrait que nous tombions pour nous jeter dans le feu éternel. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas mettre en garde contre le mal, mais toujours le faire avec amour et bienveillance envers les personnes.

Nous, enfants de Dieu, fils et filles de St François et de Ste Claire, sommes-nous vraiment les artisans de paix que Dieu attend de nous ? Ou bien nous attisons le feu de véritables guerres ? Notre Pape François nous avertit en nous disant que : *...Les manifestations de haine et de destruction dans le monde virtuel ne constituent pas – comme certains prétendent le faire croire – une forme louable d'entraide, mais de vraies associations contre un ennemi.* (FT 43) A l'heure actuelle, beaucoup de personnes, victimes d'accusations injustes sur les réseaux sociaux, finissent malheureusement par se suicider car leur existence est pourrie par le regard des autres, par une haine qu'elles ne comprennent plus et qu'elles ne peuvent plus assumer.

Le silence auquel nous a invitées notre Mère Ste Claire dans sa Règle est un silence d'amour, qui nous aide à faire mûrir en nous de belles paroles, des paroles d'amour, de bénédiction, qui sèment la vie et non la mort. Car Dieu, en nous créant à son image, a donné un poids immense à nos paroles, et cela peut se vérifier dans l'influence positive ou négative sur un enfant des paroles prononcées sur lui par ses parents : paroles d'encouragement qui l'aident à s'améliorer, ou insultes qui l'enferment dans ses erreurs et réussissent à le convaincre qu'il ne vaut rien.

Être une famille pour aller plus loin

FT 8... *Voici un très beau secret pour rêver et faire de notre vie une belle aventure. Personne ne peut affronter la*



*vie de manière isolée. [...] Nous avons besoin d'une communauté qui nous soutient, qui nous aide et dans laquelle nous nous aidons mutuellement à regarder de l'avant. Comme c'est important de rêver ensemble ! [...] **Seul, on risque d'avoir des mirages par lesquels tu vois ce qu'il n'y a pas**; les rêves se construisent ensemble.*

Cette réflexion de notre Pape François est si importante : très souvent, on préfère rêver seul, parce que personne ne contredit notre rêve : il commence et il finit comme j'en ai envie. Mais ce rêve-là, même si je peux m'acharner à le mettre en pratique, il risque bien de rester un rêve ; tandis que les rêves que l'on accepte de partager peuvent être vécus et réalisés ensemble, même si le concret est souvent différent de ce que j'aurais rêvé faire tout seul, enrichi de l'avis et des idées des autres. Se désapproprier de « mon rêve » c'est ce que Notre Père St François et Notre Mère Ste Claire ont dû faire eux aussi pour que le rêve de Dieu sur eux et sur leurs frères et sœurs puisse se réaliser et durer jusqu'aujourd'hui. Ils ont partagé leur rêve en Eglise et en communauté et, tout en sachant ce qui était essentiel et 'non négociable' dans ce rêve inspiré par Dieu, l'ont vécu en communion avec d'autres.

Dans le chapitre 'Des rêves qui se brisent en morceaux', notre Pape nous rappelle comment plusieurs constructions ayant pour but l'unité entre les personnes, telles que l'Union Européenne semble aller à l'échec parce que des conflits agressifs réapparaissent et que les intérêts particuliers, notamment économiques, semblent plus forts que l'entraide et la solidarité. Pour cela, il nous dit que : *chaque génération doit faire siens les luttes et les acquis des générations passées et les conduire à des sommets plus hauts encore. C'est là le chemin. Le bien, comme l'amour également, la justice et la solidarité ne s'obtiennent pas une fois pour toutes ; il faut les conquérir chaque jour.* Quand nous voyons les efforts que nos sœurs aînées ont fait pour que différentes communautés de sensibilités différentes, de for-



mation et de cultures variées, se rapprochent et travaillent ensemble en Fédérations pour le bien de toutes, nous ne devons pas considérer ces étapes comme acquises une fois pour toutes ou comme de l'histoire ancienne, car ce n'est qu'un début. Nous devons nous approprier les textes reçus qui fondent notre unité comme Fédération et comprendre à quel point l'Eglise nous invite actuellement à nous rapprocher les unes des autres en vue du bien, pour nous encourager à aller vers le mieux. Quand je pense par exemple à notre Fédération Solofo Kamuti des Clarisses d'Afrique francophone, à notre revue ou aux rencontres de formation communes, qui ont été lancées comme un défi incroyable au-delà des distances de milliers de kilomètres qui séparent par exemple Madagascar et la Côte d'Ivoire, je me dis : cet héritage nous est légué à chacune aujourd'hui, symbole des liens entre nos monastères d'Afrique et même d'Europe. Nous ne devons pas penser que 'les choses de la Fédération ou de l'Ordre' concernent seulement les abbesses qui siègent lors des réunions, mais savoir que chacune de nous est concernée. Comme je prie pour chacune de mes sœurs en communauté, je me sens appelée aussi à prier pour chacun des monastères de notre Fédération, pour notre Ordre tout entier. Est-ce que la fermeture de certains Monastères même lointains, le déchirement de mes sœurs souvent âgées qui doivent chercher où aller désormais, me touche au plus intime de moi-même ? Ou bien je reste à l'extérieur de ce qu'elles vivent, ou je juge seulement en me disant 'elles ont fait ceci ou cela qui n'a pas attiré ou a repoussé les vocations' ? Ou encore je fais tout pour me tenir à distance de celles qui vivent maintenant en maisons de retraite ? L'autonomie juridique de nos Monastères est très positive pour la vie de chaque communauté, pour une prise de décision rapide et adaptée avec une meilleure connaissance de chaque personne, mais elle ne doit pas nous rendre indifférentes les unes aux autres, chaque communauté ou chaque Fédération cherchant seulement à 'survivre', ou à être au-dessus des autres.



Nous voyons avec *Cor Orans* que, même concrètement, l'avenir d'un monastère d'une Fédération concerne toutes les sœurs car en cas de difficulté, chaque communauté peut être appelée à envoyer des sœurs donner un coup de main, en cas de fermeture ou de nécessité, nous pouvons être appelées à accueillir une ou des sœurs venant d'ailleurs.

Plusieurs sœurs ont quitté leur continent d'origine pour répondre à l'appel de Monastères très lointains qui demandaient des sœurs pour les aider, manifestant ainsi la fraternité au-delà des distances dans un esprit de foi et de don de soi qui nous poussent à l'admiration et à l'action de grâce pour la générosité de ces sœurs et de leur communauté en même temps que pour l'humilité et la simplicité des sœurs qui demandent de l'aide.

Conclusion

Quel grand cadeau que la fraternité ! Merci Seigneur pour le don de chacune, de chacun de nos frères et sœurs !

Je vous remercie d'avoir écouté, je crois avec amour fraternel et bienveillance, ces réflexions et méditations que m'ont inspiré l'Encyclique *Fratelli tutti* de notre Pape François. Ensemble, en famille, nous pouvons affronter les problèmes, les obstacles de nos vies, de nos communautés, de nos Fédérations. Car si nous sommes franches avec nous-mêmes et ouvertes à l'Esprit Saint, nous reconnaissons que le péché est dans nos cœurs et que nous avons toutes besoin de la grande miséricorde de Dieu et de l'aide de nos frères et sœurs pour nous en sortir et aller plus loin, ensemble et en fraternité.

Je voudrais finir avec les paroles de Notre Mère Ste Claire qui au-delà des distances et des frontières humaines, s'adressait avec tant d'amour à sa sœur Ste Agnès de Prague, j'aimerais dire sa 'propre sœur', non pas sœur de sang, mais sœur et fille d'âme dans la voie tracée par Dieu pour notre famille religieuse : « Adieu, sœur et Dame bien-



aimée, adieu dans le Seigneur ton époux ; n'oublie pas de nous recommander au Seigneur dans tes ferventes prières, mes sœurs et moi qui sommes si heureuses de tout le bien que le Seigneur, par sa grâce, opère en toi. Recommande-nous instamment aussi aux prières de tes sœurs. Adieu ! » (2LAg 24-25).

Sr Marie de Jésus Lorent, osc - Libreville, Gabon

[Voici le lien](#) pour lire la première partie de l'article.



60 ans de *Forma sororum*

L'année 1962 était en cours : les fédérations de clarisses italiennes nouvelles-nées, avec le 1er Congrès national des Présidentes, posaient la première pierre de la collaboration interfédérale. Parmi les différentes initiatives, à l'unanimité fut approuvée la proposition de la publication d'une revue propre aux clarisses. Mais il faudra attendre l'année suivante pour avoir le « proto-numéro », quand M. Chiara Cristina Vercellotti, Présidente de la fédération d'Ombrie, décide de répondre aux communautés en attente par une version plus élaborée et amplifiée de la circulaire que, déjà depuis un temps, elle avait l'habitude d'envoyer aux monastères italiens : elle porte la date du 12 août 1963, solennité de Mère sainte Claire, et le titre de *Forma sororum*. L'enthousiasme avec laquelle elle est accueillie pousse à transformer la circulaire, composée de 12 feuilles simples, en un vrai fascicule imprimé en typographie. En janvier-février 1964, sort le numéro 1 de l'année 1 de *Forma sororum*, Revue des clarisses d'Italie.

À côté de M. Cristina il y a la novice sr Chiara Augusta Lainati du Protomonastère d'Assise, collaboratrice de la première heure, qui succédera à la Présidente à la fin de son mandat au début des années 70. Avec elle, *Forma sororum* passera d'un lieu de connaissance, débat et confrontation entre monastères en Italie et dans le monde, à un instrument valable de formation sans négliger pour cela les aspects précédents. Frères et moniales collaborent activement à remplir les pages de chaque numéro, en mettant à disposition leurs compétences. L'intérêt pour la revue s'élargira au cours du temps aux laïcs, qui deviendront toujours plus lecteurs et collaborateurs.



En 1979, la rédaction et administration de *Forma sororum* suit sr Chiara Augusta dans son transfert au monastère S. Maria di Monteluca in S. Erminio de Pérouse et, à la fin des années 80, à Città della Pieve. Sr Chiara Augusta implique dans la gestion de la revue les jeunes entrant au monastère en ces années, selon leurs possibilités et compétences.

Au début des années 90, elle passe progressivement le témoin à sr Maria Manuela Cavrini de Città della Pieve, qui est encore la responsable de la revue, aidée par sr Chiara Ester Mattio et d'autres sœurs qui s'occupent de la disposition des articles pour la publication, de la correction des ébauches, du service des abonnés (la revue arrive dans les 5 continents), de la mise à jour du site (www.clarissecdp.it), ecc. Plus tard, le regard s'élargit, comme l'indique le sous-titre actuel, *Lo sguardo di Chiara d'Assisi oggi*, dans le désir de marcher au pas de notre temps, en restituant à Dieu et à l'Eglise le don reçu dans le sillon de la spiritualité chrétienne, en particulier franciscain-clarien, dans une collaboration la plus possible élargie, afin d'être instrument d'une foi qui se fait culture, vie quotidienne de l'homme. Nous célébrons les 60 ans de publication par un article consacré à une dizaine d'années différente dans chaque numéro de cette année, en espérant en avoir encore beaucoup à raconter dans le futur, merci aussi à ceux qui nous suivent et nous soutiennent.

Les sœurs de la rédaction de Forma sororum

Nouvelles du Bureau Pro Monialibus

Fédération des clarisses Marie Immaculée (USA)

Les Sœurs, réunies au Monastère de Los Altos Hills du 19 au 26 avril 2023, ont célébré l'Assemblée fédérale d'élections; sont élues :

Mère Mary Angela pcc, du Monastère de Roswell, Présidente; Mère Mary Giovanna, du Monastère de Belleville (Illinois) et Mère Miriam, du Monastère de Kokomo (Indiana), Conseillères.

Nous invitons les fédérations qui célèbrent leur Assemblée d'élection à nous envoyer les noms des sœurs élues et de leurs Monastères, afin de pouvoir les publier sur notre Revue et sur *Acta Ordinis*. Merci !

◆ ***For your kind attention:***

Payment for the FONDO CLARISSE **only** BY TRANSFER:

◆ ***À votre bienveillante attention:***

Envoyer les **versements de votre contribution aux frais** de FONDO CLARISSE **par VIREMENT BANCAIRE:**

◆ ***Herzlich bitte ich darum,***

Spenden für die FONDO CLARISSE an das Officium Pro Monialibus **nur** über **Banküberweisung** zu tätigen:

◆ ***A vuestra amable atención:***

Os rogamos que enviéis las **aportaciones** para el Fondo de las Clarisas únicamente por **TRANSFERENCIA BANCARIA:**

◆ ***À vossa atenção:***

Favor enviar as **contribuições** para o fundo de solidariedade das Clarissas somente através de **TRANSFERÊNCIA BANCÁRIA:**

◆ ***Alla vostra cortese attenzione:***

Inviare i **contributi** per il FONDO CLARISSE solo con **BONIFICO BANCARIO:**

Banca:	Banca Popolare di Sondrio Sede di Roma Viale Cesare Pavese, 336 - Roma
IBAN:	IT53E0569603211000004794X45
Intestazione:	Casa Generalizia ordine Frati Minori
BIC-SWIFT:	POSOIT22
Indirizzo del Beneficiario:	Via Santa Maria Mediatrice, 25 00165 Roma - Italia
CAUSALE	(Fondo Clarisse – Voce FFI)

OFM

ORDO FRATRUM MINORUM

Communion et Communication

Numéro 61 | Juin 2023